

Fête du Mawlid Ennabawi : la journée de samedi chômée et payée

La journée de samedi prochain (12 Rabie el Aouel 1441 de l'hégire) correspondant à la fête du Mawlid Ennabawi sera chômée et payée, a indiqué hier un communiqué commun du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative. P. 2

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 7 novembre 2019 - 10 Rabî`al-awwal 1441 - N° 2360 - 7^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaires des prières

Fajr : 05h42 Dohr : 12h32
Asr : 15h24 Maghreb : 17h50 Isha : 19h11

MÉTÉO

Alger	: 21°	13°
Oran	: 20°	14°
Annaba	: 22°	13°
Béjaïa	: 22°	14°
Tamanrasset	: 29°	14°

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-FRANCE
M. Goudjil évoque avec l'ambassadeur français les voies de promotion des relations bilatérales

P. 24

ALGÉRIE-ETATS-UNIS :
La transformation du bois et du liège peut constituer un domaine de coopération entre les 2 pays

P. 24

ALGÉRIE-EGYPTE
Oran : le ministre de l'Agriculture souligne l'importance du développement du partenariat avec l'Egypte

P. 24

PARLEMENT

M. Loukal présente le PLF 2020 devant l'APN

Le ministre des Finances, Mohamed Loukal a présenté, hier, le projet de loi de finances (PLF 2020) devant l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière, présidée par M. Slimane Chenine, président de l'APN, en présence de plusieurs ministres. Le projet de loi a été élaboré dans «un contexte international particulier, caractérisé par une fluctuation du marché de l'Energie qui a rendu plus vulnérables les pays exportateurs de pétrole et les a amenés à entamer une profonde réflexion pour assurer des ressources financières permanentes», a précisé M. Loukal.

P. 6



PRÉSIDENTIELLE :

LU DANS LA REVUE EL-DJEICH
Le peuple appelé à apporter sa contribution au succès du scrutin "en toute conviction"

P. 3

IMPORTATION DES VÉHICULES DE MOINS DE 3 ANS :

La commission des Finances à l'APN propose l'extension de la mesures aux véhicules diesel

P. 6

ARMÉE

Gaid Salah présidera aujourd'hui un colloque sur «Le rôle et la place de l'Armée dans la société»

P. 3

SANTÉ

LE TALC
Un minéral tout doux pour la peau

P.p 12-13

FOOTBALL

COUPE ARABE (1/8 DE FINALE - ALLER)
AL-QUWA AL-JAWIYA - MC ALGER :
Le «Doyen» en péril à Erbil

Le MC Alger, dernier représentant algérien encore en lice en Coupe arabe des clubs de football, tentera de frapper un bon coup demain face aux Irakiens d'Al-Quwa Al-Jawiya au stade Franso-Hariri d'Erbil (14h00 algériennes), dans le cadre des 8es de finale (aller), en dépit de la difficulté de la tâche.

P. 21

PÉTROLE :

Le panier de l'OPEP grimpe à 62, 57 dollars le baril

P. 7

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Deux terroristes abattus par les éléments de l'ANP dans la wilaya de Tipasa

P. 24

MOUDJAHIDINE

Distinction des membres de la commission nationale chargée des préparatifs des cérémonies des fêtes nationales

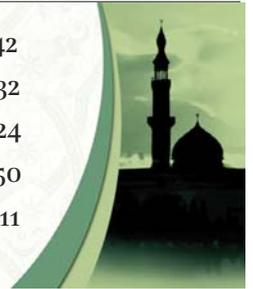
Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, présidera ce matin à partir de 9h30, au Centre national des études et de recherche dans le mouvement du 1er Novembre 54 (CNERM 1er Novembre 1954), la cérémonie de remise des prix aux membres de la commission nationale chargée des préparatifs des cérémonies des fêtes nationales.



Horaire des prières

Jeudi 10 Rabî al-awwal 1440

Fajr	05:42
Dohr	12:32
Asr	15:24
Maghreb	17:50
Isha	19:11



CE MATIN AU CNFPS DE BIR KHADEM Session ordinaire annuelle de la commission nationale de solidarité



La ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia, présidera ce matin à partir de 08h, au Centre national de formation des personnels spécialisés de Bir Khadem (Alger), l'ouverture des travaux de la première session ordinaire annuelle de la commission nationale de solidarité. Parmi les dossiers qui seront étudiés, les moyens de promouvoir le volontariat et les actions de solidarités nécessaires sur le plan national et régional.

ENVIRONNEMENT ET ENERGIES RENOUVELABLES Zerouati à Bouira



La ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Fatma Zohra Zerouati, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bouira.

FÊTE DU MAWLID ENNABAWI La journée de samedi chômée et payée

La journée de samedi prochain (12 Rabie el Aouel 1441 de l'hégire) correspondant à la fête du Mawlid Ennabawi sera chômée et payée, indique un communiqué commun du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative. "A l'occasion d'El Mawlid Ennabawi et Conformément à la loi n° 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, la journée du samedi 12 Rabie el Aouel 1441 de l'hégire, correspondant au 9 novembre 2019 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise la même source. "Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", ajoute le communiqué.

DE CONSTANTINE Concert de musique malouf

Le théâtre régional de Constantine, en collaboration avec l'Opéra d'Alger, organise ce soir à partir de 18h, un concert de musique malouf animé par Ahmed Aouabdia, qui sera accompagné par l'orchestre régional de Constantine sous la conduite du maestro Samir Boukredra.



Météo



	Max	Min
Alger	21°	13°
Oran	20°	14°
Annaba	22°	13°
Béjaïa	22°	14°
Tamanrasset	29°	14°

SALLE IBN ZEYDOUN Lila Borsali en concert

L'artiste, Lila Borsali, animera un concert de musique andalouse, ce soir à partir de 19h30 à la salle Ibn Khaldoun.



DEMAIN À OUAGUENOUN Lancement d'une caravane médicale



L'Association Thamousni et l'APC de Ouaguenoun (Tizi-Ouzou), procéderont vendredi 8 novembre, à partir de l'école primaire Tanadjelt, au lancement d'une caravane médicale qui assurera des consultations gratuites aux citoyens dans plusieurs spécialités (Endocrinologie, dermatologie, pédiatrie, cardiologie, orthopédie, psychologie, gynécologie, physiothérapie, pneumologie et médecine interne).

CINÉMATHÈQUE DE TO Projection du film documentaire Ali Mellah

La Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, organise cet après-midi à partir de 14h au niveau de la cinémathèque, une séance de projection du film documentaire qui retrace la vie et le parcours du colonel Ali Mellah. Cette séance sera suivie d'un débat avec le réalisateur Ahcene Osmani.



DU 9 AU 12 NOVEMBRE Salon du lycéen et de l'étudiant algérien



La 11ème édition du Salon du lycéen et de l'étudiant algérien «The GraduateFair», se tiendra du 09 au 12 novembre respectivement au Palais de la Culture Moufidi Zakaria à Alger et à l'école supérieure d'hôtellerie et de restauration «ESHRA» à Oran. Ce rendez-vous exceptionnel se veut un espace à la fois convivial et professionnel, permettant la rencontre d'un très large éventail d'acteurs de la formation (écoles supérieures, universités publiques et privées Algériennes et étrangères, écoles de formation professionnelle & écoles de langues...) et un public d'apprenants toutes spécialités et niveaux confondus (élèves, parents d'élèves, étudiants, salariés... qu'ils soient à la recherche de formations supérieures ou professionnelles, ou simplement pour des besoins de conseils, d'orientation ou de reconversion.

STAND AENP AU SILA Vente-dédicace avec Bénéali El Hassar

Dans le cadre de sa participation au Salon international du livre d'Alger (SILA 2019), l'entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), organise cet après-midi à partir de 14h au niveau de son stand (Pavillon C), une séance vente-dédicace avec Bénéali El Hassar qui présentera son ouvrage «Les nadis de Tlemcen».



SALLE IBN ZEYDOUN Ouverture du Festival international du cinéma d'Alger



La 10e édition du festival international du cinéma d'Alger (FICA), dédiée au film engagé, s'ouvrira ce soir à partir de 18h au niveau de la salle Ibn Zeydoun (OREF). Au programme, la présentation des films inscrits en compétition, la présentation des jurys et la projection du film Wardi de Mats Grorud.

PRÉSIDENTIELLE: Le peuple appelé à apporter sa contribution au succès du scrutin «en toute conviction» (El-Djeich)

Le rendez-vous électoral des présidentielles du 12 décembre 2019 représente «la seule issue pour la sortie de crise», a indiqué la revue *El-Djeich* dans son numéro de novembre, appelant le peuple algérien à apporter sa contribution au «succès» du scrutin «en toute conviction et sans hésitation».

«Il est donc attendu de nous tous, alors que nous sommes à l'orée d'une nouvelle étape historique où seront posés les jalons d'une Algérie nouvelle, de placer l'intérêt suprême de la patrie au dessus de tout et de laisser de côté tout ce qui serait susceptible de nous mener vers la division et la dispersion des efforts.

C'est là une certitude qu'en de telles conjonctures exceptionnelles, l'intérêt de l'Algérie, de son peuple et son devenir requiert de chacun de nous d'apporter sa contribution au succès du rendez-vous électoral des présidentielles en toute conviction et sans hésitation, dès lors qu'il représente la seule issue pour la sortie de crise», a souligné l'éditorial de la revue de l'Armée nationale populaire (ANP).

«A travers l'ensemble du territoire de notre chère patrie, le peuple est conscient de l'importance cruciale de ces élections présidentielles, tout comme il est pleinement convaincu qu'elles seront différentes de tous les précédents rendez-vous organisés dans l'ère précédente, que toutes les conditions sont réunies pour



qu'elles aient lieu à la date fixée, le 12 décembre prochain, et qu'elles déboucheront sur l'élection d'un nouveau président de la République qui prendra sur lui de concrétiser les espoirs du peuple, en particulier les jeunes qui aspirent à une Algérie nou-

velle», a ajouté la publication. Rappelant que l'Algérie avait opéré «une rupture définitive avec les pratiques du passé mises en œuvre par la bande afin de démoréaliser le peuple», la revue a assuré que «le processus électoral ne saurait être remis en cause dès

lors qu'il a reçu l'assentiment du peuple et que ce dernier est déterminé à le mener jusqu'au bout».

Dans ce contexte, la publication a affirmé que «malgré les provocations et les campagnes tendancieuses, les ennemis de la patrie ne pourront arrêter le cours de l'Histoire, ni le train de l'espoir qui est sur le point d'arriver à sa destination finale».

Evoquant la justice, l'édito a relevé que celle-ci est «définitivement libérée de toutes les pratiques observées auparavant», soutenant que ceci «permettra à ses personnels d'exercer pleinement leurs nobles missions et de prononcer leurs verdicts au nom du peuple algérien, conformément aux dispositions de la loi».

«Il est dans l'ordre des choses que l'ANP, qui a fait échec à tous les plans et complots des ennemis de l'Algérie, qui s'est rangée aux côtés du peuple en l'accompagnant dans le processus d'édification de l'Etat de droit qu'il a appelé de ses vœux, demeure fidèle au serment fait aux Chouhada et suive la même voie qu'ils ont empruntée et que notre pays finira par triompher».

ÉLECTION/SOUTIEN/MARCHE Tlemcen : marche de soutien à l'élection présidentielle du 12 décembre

Une marche de soutien à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain a été organisée hier à Tlemcen, a-t-on constaté. Initiée par des membres de la société civile, la marche a pris son départ de la place centrale de la ville de Tlemcen avant d'aboutir devant le siège de la wilaya.

Des représentants de diverses catégories de la société dont des organisations professionnelles, des associations et des membres de la famille révolutionnaire ont participé à cette marche.

Tout le long de cet itinéraire, les participants ont scandé des slogans favorables à la prochaine élection présidentielle tout en réitérant leur attachement à la préservation de l'intérêt suprême du pays et à sa stabilité.

A la fin de cette marche pacifique, l'hymne national a été entonné par l'assistance.

LUTTE CONTRE LA TERRORISME: 2 terroristes abattus par les éléments de l'ANP dans la wilaya de Tipasa (MDN)

Deux terroristes, en possession de deux pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, ont été abattus hier matin par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Damous, dans la wilaya de Tipasa, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et dans la dynamique de l'opération déclenchée le 03 novembre 2019 par les unités de l'Armée nationale populaire dans la localité de Djebel El Riacha, commune de Damous, wilaya de Tipasa (1ère Région militaire), un détachement de l'ANP a abattu, ce matin 06 novembre 2019, deux (02) terroristes en possession de deux (02) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov et une quantité de munitions», précise la même source.

Ainsi, le bilan de cette opération, qui est «toujours en cours», s'élève à l'élimination de trois (03) terroristes et la saisie de trois (03) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov.

«Cette opération de qualité vient confirmer les efforts soutenus de l'Armée nationale populaire dans la poursuite et l'élimination de ces criminels à travers l'ensemble du territoire national, afin d'établir la sécurité et la sérénité parmi nos concitoyens», souligne le communiqué.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ: Saisie de 630 kg de kif traité à Béchar (MDN)

Six-cents-trente (630) kilogrammes de kif traité ont été saisis par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'une patrouille de fouille menée mardi près de la zone frontalière de Béni-Ouenif, à Béchar, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et dans la dynamique de des opérations visant à endiguer la propagation du fléau des drogues dans notre pays, un détachement de l'Armée nationale populaire a saisi, le 5 novembre 2019 lors d'une patrouille de fouille menée près de la zone frontalière de Béni-Ouenif à Béchar (3ème Région militaire), une grande quantité de kif traité s'élevant à 6 quintaux et 30 kilogrammes», précise le communiqué.

D'autre part, des détachements de l'ANP «ont arrêté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar (6ème Région militaire) et Tindouf (3ème Région militaire), 22 individus et saisi un véhicule tout-terrain, 3 motos, 21 groupes électrogènes, 18 marteaux piqueurs, un détecteur de métaux et d'autres objets», note la même source.

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé, à Oum El-Bouaghi (5ème Région militaire), un individu et saisi 2 fusils de chasse, un pistolet de confection artisanale, ainsi que des substances et des outils servant dans la fabrication d'armes et de munitions, alors que 6 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Naâma», ajoute le communiqué.

ARMÉE Gaïd Salah présidera aujourd'hui un colloque sur «Le rôle et la place de l'Armée dans la société» (MDN)



Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, présidera, aujourd'hui au Cercle national de l'Armée à Béni Messous (Alger), un colloque historique sur «Le rôle et la place de l'Armée dans la société», a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Ce colloque, animé par des professeurs et des Moudjahidines, a pour objectif de mettre en exergue le rôle de l'Armée et sa contribution, aux côtés des autres institutions, dans l'édification de l'Etat algérien indépendant et souverain», précise la même source.

ALGÉRIE - NIGER - EXPOSITIONS Inauguration de la 7^e édition de l'exposition spécifique des produits algériens à Niamey

La 7ème édition de l'exposition spécifique des produits algériens a été inaugurée hier à la capitale nigérienne Niamey, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre du programme officiel de la participation de l'Algérie aux manifestations économiques à l'étranger.

Inauguré par le ministre nigérien de la Formation professionnelle accompagné de son homologue algérien ainsi que le secrétaire général du ministère du Commerce algérien, cette exposition d'une superficie de

plus de 900 m2 traduit réellement la politique de soutien de l'Etat visant à encourager les exportations hors hydrocarbures et à pénétrer le marché africain, selon un communiqué de la société algérienne des foires et exportations (Safex).

Elle constitue également une opportunité pour les opérateurs algériens de mieux connaître et explorer le marché nigérien, d'établir des relations d'affaires avec leurs homologues nigériens mais surtout présenter les atouts indéniable du

rapport qualité-prix d'une gamme très variée de produits et services algériens.

Ainsi, les professionnels et grand public nigériens découvriront durant 6 jours, des produits du secteur agroalimentaire, textile, cosmétique, pharmaceutique, électronique et électroménagers et du bâtiment et matériaux de construction. En marge de l'exposition, des rencontres B to B sont programmées entre les opérateurs algériens et nigériens.

ALGÉRIE - CORÉE DU SUD: M. Loukal évoque la coopération bilatérale avec l'ambassadeur de la Corée du Sud en Algérie

Le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a reçu mardi à Alger, l'ambassadeur de la République de Corée du Sud en Algérie, LEE Eun-yong, à sa demande, avec lequel il a évoqué la coopération bilatérale dans le secteur des Finances, a indiqué mercredi le ministère dans un communiqué. Lors de cette audience, tenue au siège du ministère, «les deux parties ont passé en revue les différentes actions de coopération menées, particulièrement dans le secteur des finances, à travers le programme coréen d'assistance technique «Partage de connaissance (Knowledge sharing)», a précisé la même source.

M. Loukal a tenu à saluer à cet égard, «les résultats positifs de cette coopération déployée au bénéfice de plusieurs établissements et structures relevant du secteur des finances, en citant à titre illustratif le projet en cours relatif à la modernisation du système d'information des services des douanes», a-t-on ajouté.

Pour sa part, l'ambassadeur de la Corée du Sud, a «réaffirmé l'engagement de son pays à renforcer ces actions dans l'intérêt mutuel des deux pays». Tout en saluant l'engagement de la partie coréenne, le ministre des Finances a indiqué que «les deux parties doivent mettre à profit l'expérience déjà acquise dans le cadre des différentes actions menées à l'effet de l'exploiter pour consolider et diversifier les domaines de la coopération économique bilatérale», selon le communiqué.

ALGÉRIE - DANEMARK: Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie au Danemark

Le gouvernement danois a donné son agrément à la nomination de M. Rachid Meddah en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Royaume du Danemark, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

ALGÉRIE - CROATIE: Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie en Croatie

Le Gouvernement croate a donné son agrément à la nomination de M. Mokhtar-Amine Khelifen en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Croatie, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

ALGÉRIE - EGYPTE: Signature d'une convention pour la mise en place d'une ferme aquacole mixte à Bechar

Une convention pour la mise en place d'une ferme aquacole mixte implantée à Bechar (sud Ouest d'Algérie) dans le cadre d'un partenariat entre l'Algérie et l'Égypte a été signée mercredi à Oran, en marge de l'ouverture du 8ème Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2019).

La convention a été signée par le directeur de la pêche et de l'aquaculture Taha Hammouch, du côté algérien et le directeur exécutif du Projet des fermes mixtes avec les pays africains Maher Abdel Mouniime, du côté égyptien. La cérémonie

de signature a été présidée par le ministre algérien de l'Agriculture, du développement de la pêche, Chérif Omari et son homologue, le ministre égyptien de l'Agriculture et de la Valorisation des sols, Azzedine Aboustite. Il s'agit d'une ferme aquacole spécialisée dans la production des poissons d'eau douce, le Tilapia du Nil, notamment, qui sera implantée dans la commune de Boukais à la wilaya de Bechar, a-t-on indiqué lors de la cérémonie, précisant que l'opération consiste à la mise en place d'une ferme expérimentale d'une

capacité de production de 30 tonnes par an. Alors que le partenaire algérien s'engage à bâtir la ferme et à assurer tous les moyens matériels, le côté égyptien s'en chargera lui de la gestion de la production au niveau de la ferme, a-t-on encore ajouté.

Le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, M. Omari a mis en exergue l'importance du développement du partenariat et de la coopération avec l'Égypte qui dispose d'une grande expérience dans le domaine de l'aquaculture d'eau douce. Le ministre égyptien s'est

réjoui de la concrétisation de ce projet de coopération «dont le but est de le réaliser selon les normes scientifiques», exprimant son souhait que cette ferme expérimentale soit concrétisée dans les différentes régions du pays. L'Égypte est classée 8ème dans le monde en matière d'aquaculture d'eau douce, avec une production qui dépasse 1,6 million de tonnes par an, a fait savoir le ministre égyptien, estimant que les deux pays gagneraient à développer la coopération dans le domaine de l'aquaculture.

APS

ALGÉRIE - FRANCE: M. Goudjil évoque avec l'ambassadeur français les voies de promotion des relations bilatérales

Le président par intérim du Conseil de la Nation, Salah Goudjil a reçu, mercredi à Alger, l'ambassadeur de France à Alger, Xavier Driencourt, avec lequel il a passé en revue les voies et moyens à même de relancer les relations entre les deux pays, notamment dans le domaine parlementaire.

Cette rencontre a permis aux deux parties de «passer en revue l'état des relations bilatérales et de procéder à un échange de vues sur les meilleurs voies et moyens à même de relancer les relations bilatérales et de réaffirmer leur souci de poursuivre la consolidation de la coopération parlementaire entre le Conseil de la Nation et le Sénat français dans le cadre du protocole de coopération conclu entre les deux conseils», indique un communiqué du Conseil de la Nation.

A cette occasion, le président par intérim du Conseil de la nation a mis en avant «l'importance de la diplomatie parlementaire dans l'établissement de ponts de confiance entre les deux pays et la consolidation du dialogue bâti sur le respect mutuel et la vision réaliste et objective sur la situation dans les deux pays».

De son côté, le diplomate français a fait part de «la volonté de son pays de redynamiser les relations algéro-françaises, mettant en exergue son importance pour la partie française et saluant, par là même, le rôle de la diplomatie parlementaire en la matière», conclut la même source.



ALGÉRIE - AFRIQUE: Tindouf : Plus de 50 participants attendus à la manifestation économique «El-Mouggar»

Plus de cinquante (50) opérateurs économiques, nationaux et étrangers, sont attendus à la manifestation économique «El-Mouggar», qui débutera le 17 novembre courant à Tindouf, a-t-on appris mercredi des services de la wilaya.

Outre la participation algérienne, sont attendus plusieurs opérateurs de pays africains, à l'instar de la Mauritanie, du Sénégal, du Mali, du Niger et de la République arabe sahraouie démocratique, a-t-on annoncé.

La manifestation offre un cadre de promotion des échanges commerciaux avec les pays africains et une plateforme logistique au niveau de la wilaya de Tindouf avec toutes les conditions de stockage et de transport de marchandises, ainsi que de gestion des procédures douanières afférentes, en plus

d'assurer des recettes à la commune de Tindouf, a expliqué le directeur de la Chambre de commerce et d'Industrie «Tafakoumt», Abdelaali Zini.

Elle vise aussi à promouvoir la production nationale à l'export et à conclure des accords de coopération dans le domaine, en plus d'ouvrir aux opérateurs algériens et africains des perspectives de dynamisation de l'activité commerciale dans cette zone frontalière, comme ce fut le cas au milieu des années 70, a-t-il dit. Cette perspective est d'autant plus confortée par l'ouverture du poste frontalier terrestre algéro-mauritanien «Chahid Mustapha Benboulaïd», avec l'ambition à la fois de développer la région de Tindouf et de promouvoir les échanges commerciaux entre les pays de la région, a-t-il expliqué. Les services de

la wilaya de Tindouf ont mis en place des sous commissions en charge de l'organisation de la manifestation, et dont les préparatifs touchent à leur fin, a-t-on fait savoir.

Le site du marché hebdomadaire de la commune de Tindouf a été retenu, et son relookage est en cours, pour accueillir cette manifestation économique importante, après une absence depuis 1975.

La wilaya a mobilisé une enveloppe de 10 millions DA par la prise en charge des participants à la manifestation économique «El-Mouggar», dont les autres dépenses sont couvertes par le ministère du Commerce à travers la Société des foires et expositions (Safex), a de la wali de Tindouf, Amoumène Mermouri, dans une intervention lors des travaux de l'Assemblée populaire de wilaya.

ALGÉRIE - EGYPTE: Oran : le ministre de l'Agriculture souligne l'importance du développement du partenariat avec l'Égypte

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari, a souligné mercredi à Oran, l'importance du développement du partenariat et de la coopération avec l'Égypte dans le domaine de l'agriculture et l'aquaculture. S'exprimant à l'issue d'une rencontre avec son homologue égyptien, Azzedine Aboustite, avant l'ouverture de la 8ème édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2019), M. Omari a mis en exergue l'importance du développement du partenariat et de la coopération avec l'Égypte, qui dispose d'une grande expérience dans le domaine de l'aquaculture d'eau douce.

Il est attendu au cours de la journée la signature d'une convention entre les deux pays, pour la création d'une ferme

aquacole mixte dédiée à l'élevage de poissons d'eau douce à Bechar. La ferme aquacole mixte à Bechar est une occasion pour relancer et concrétiser la coopération bilatérale, a noté le ministre, relevant que les deux pays font face aux mêmes défis concernant la sécurité alimentaire et la création d'emploi. Le ministre égyptien de l'Agriculture et de la Valorisation des sols, Azzedine Aboustite, a souligné, pour sa part, l'importance du projet de la ferme aquacole à Bechar, le considérant comme une plateforme pour développer la coopération entre les deux pays.

Les deux ministres ont discuté des perspectives de coopération entre l'Algérie et l'Égypte dans le domaine de l'agriculture et l'aquaculture.

PARLEMENT

M. Loukal présente le PLF 2020 devant l'APN

Le ministre des Finances, Mohamed Loukal a présenté, hier, le projet de loi de finances (PLF 2020) devant l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière, présidée par M. Slimane Chenine, président de l'APN, en présence de plusieurs ministres.

Le projet de loi a été élaboré dans «un contexte international particulier, caractérisé par une fluctuation du marché de l'Énergie qui a rendu plus vulnérables les pays exportateurs de pétrole et les a amenés à entamer une profonde réflexion pour assurer des ressources financières permanentes», a précisé M. Loukal.

Le rétablissement des grands équilibres budgétaires et des équilibres extérieurs s'impose face au maintien d'une «grande pression» sur le Trésor de l'Etat, en raison du recul des revenus du pétrole, dû à la baisse des cours du pétrole à 66,1 dollars fin juillet dernier, par rapport à une moyenne de 73 dollars en 2018 avec un recul des quantités des hydrocarbures exportées de 12% fin juillet contre une baisse de 7,3% en 2018, a ajouté le ministre.

Ces pressions ont amené l'Etat à adopter le financement non conventionnel depuis 2017, à travers l'injection de 6555 milliards de DA jusqu'en janvier dernier, avant de décider en mai dernier de renoncer à ce type de financement qui a mené à la hausse de la dette publique intérieure de l'Algérie à 41,4% du PIB, fin 2019.

En dépit de ces défis, le maintien de la politique sociale de l'Etat pour préserver le pouvoir d'achat du simple citoyen, en conservant un budget élevé des transferts sociaux estimé à 1.798,3 milliards de da dans le projet de loi, soit 8,4% du Produit intérieur brut (PIB) demeure parmi les constantes. L'Etat veille à maintenir un certain niveau d'investissement à même de réaliser une croissance économique et de créer des postes d'emplois.

L'année prochaine connaîtra «une amélioration considérable» en ce qui concerne les recettes de la fiscalité ordinaire qui s'élèveront à 300 milliards de DA grâce à l'élargissement de l'assiette fiscale, à l'amélioration du recouvrement et à la lutte contre la fraude fiscale, selon M. Loukal.

Par ailleurs, les dépenses des administrations publiques connaîtront «une baisse» grâce au recul du train de vie de l'Etat, de même que les dépenses seront, en général, rationalisées notamment en ce qui concerne les importations, a indiqué le premier responsable du secteur.

Concernant l'encadrement, le PLF 2020 a été élaboré sur la base d'un prix référentiel du baril de pétrole à 50 dollars et un prix de marché du baril à 60 dollars, et ce pour la période allant jusqu'à 2022 ainsi qu'un taux de change de 123 da/dollar pour 2020.

Il prévoit également une croissance économique à hauteur de 1,8%, le même taux de pour la croissance hors hydrocarbures et une augmentation du taux d'inflation à 4,08% en 2020.

Recul du déficit de la balance des paiements prévu en 2020

Le texte prévoit une augmentation des revenus des exportations des hydrocarbures en 2020 de 2% par rapport à 2019 pour atteindre 35,2 milliards de dollars (contre 34,5 milliards de dollars en 2019), et ce en raison d'une augmentation de 2,06% des quantités des hydrocarbures devant être exportées.

Quant aux importations, le projet de loi prévoit leur baisse de 13,3% à 38,6 milliards de dollars en

2020. Les importations des marchandises devraient baisser de 12% et celles des services de 16%.

Le déficit de la balance des paiements devrait atteindre -8,5 milliards USD en 2020 contre -16,6 milliards USD en 2019, soit une baisse de 8,1 milliards USD.

Les réserves de change connaîtront une contraction à 51,6 fin 2020 ce qui représente 12,4 mois d'importations sans facteurs de production.

Le PLF 2020 prévoit également une baisse de 8,6% à 7.823,1 mds en matière de dépenses publiques, un recul de 1,2% dans les dépenses de fonctionnement et de 18,7% en termes de dépenses d'équipements.

Le budget de fonctionnement de l'année prochaine assurera 33.179 postes budgétaires dont 16.117 nouveaux postes pour garantir la gestion de 1.353 établissements en cours de réception au profit de plusieurs secteurs.

En 2020, la masse salariale dépassera les 2.900 milliards de DA alors pour un nombre de postes budgétaires dépassant 2.279.555 postes.

Concernant le budget d'équipement, le PLF a réservé une enveloppe de 1.619,88 mds DA (37,7%) au budget d'autorisation de programmes de 2020, en sus d'un autre montant de 2.929,7 mds DA pour les crédits de paiement.

Aussi, le budget de 2020 a inscrit un nouveau programme de 469,88 milliards DA dont 190,19 milliards DA pour de nouveaux programmes et 279,69 milliards DA destinés à la réévaluation de programmes en cours de réalisation, outre 150 milliards DA affectés aux dépenses imprévues.

Par ailleurs, les recettes globales du budget passeront à 6.200,3 milliards DA en 2020 soit une baisse de 7% en raison du recul de la fiscalité pétrolière à 2.200,3 milliards DA.

En outre, les ressources ordinaires augmenteront de 1% en raison du double effet des importations fiscales estimées à 9,2% outre le recul des importations exceptionnelles de 23,1%.

Ainsi, le PLF 2020 prévoit un déficit du budget de -1.533,4 milliards DA (-7% du PIB) et un déficit du trésor de -2.435,6 milliards DA (-11,4% du PIB).

Selon le ministre, ce déficit s'explique par la couverture, par le Trésor, du déficit de la Caisse nationale des retraites (CNR) qui s'élève à 700 milliards DA/an.

Le financement du déficit du trésor pour l'année prochaine, a-t-il dit, nécessite une couverture financière de 2.106 milliards DA par le recours à «des ressources internes».

Renforcer le financement de la CNR

Abordant les principales dispositions législatives contenues dans le texte, réparties sur 46 mesures fiscales, 9 procédures douanières et 43 mesures différentes, M. Loukal a fait savoir que le projet de loi vient avec des incitations fiscales au profit des start-up, outre la création de 4 types de zones industrielles à travers le pays en vue d'abriter ces start-up et créer un fond pour les soutenir.

Dans l'objectif d'améliorer le climat de l'investissement, il a été suggéré la suppression de la règle

51/49 pour les secteurs non stratégiques, le recours «au besoin et de manière sélective» au financement extérieur auprès des institutions financières internationales pour le financement des projets économiques structurels et fructueux, outre le renforcement des taxes sur la fortune et les biens.

Selon le texte de loi, les citoyens peuvent importer des véhicules touristiques d'occasion de moins de trois ans avec moteurs à essence et respectant les normes environnementales, et ce avec leurs propres moyens financiers.

En matière de protection de l'environnement, il a été suggéré la création d'une taxe sur l'environnement appliquée dès la souscription des contrats d'assurances avec un montant de 1.500 DA sur les véhicules touristiques et 3.000 DA sur les autres types de véhicules, la réorganisation du système fiscal



imposé sur les appareils électroniques à haute consommation et l'augmentation des montants des taxes sur l'environnement en fonction du principe «pollueur-payant». Quant au renforcement de la solidarité nationale, il a été pro-

posé l'augmentation, de 1% à 2%, de la contribution solidaire appliquée sur les importations au profit de la CNR. A l'issue de la présentation du ministre, les députés ont entamé le débat de ce projet de loi.

PLF 2020: Ce qui va augmenter (Document)

Le Projet de loi de finances pour 2020 prévoit de légères augmentations d'impôts et de taxes, ainsi que l'institution d'une nouvelle taxe sur les véhicules, selon un document, dont l'APS détient une copie Présenté mercredi à l'Assemblée populaire nationale, le PLF 2020, prévoit l'institution d'une taxe annuelle sur les véhicules automobiles et engins roulant, due lors de la souscription d'un contrat d'assurance par les propriétaires et fixée à 1.500 DA pour les voitures de tourisme et à 3.000 DA pour les autres véhicules.

En outre, une taxe de 6.000 DA, appliquée aux véhicules introduits temporairement en Algérie par les particuliers non résidents et payable au niveau des services des douanes avant la délivrance du titre de passage en douanes, est également proposée.

Cependant, la Commission des finances et du Budget de l'APN a suggéré, dans son rapport préliminaire sur le projet de loi, de supprimer cette mesure qui risque, selon elle, de pénaliser les Algériens résidents à l'Etranger lorsqu'ils se rendent en Algérie, en plus du traitement par réciprocité qui risque d'être appliqué sur des Algériens se rendant en Tunisie par route par exemple.

D'autre part, il est proposé d'augmenter la taxe sur les titres de transports individuels ou collectifs délivrés aux résidents pour un parcours international, la portant de 500 DA à 1.000 DA pour chaque voyage par voie routière ou ferroviaire.

Aussi, le relèvement du timbre imposé aux cartes de résidences délivrées aux étrangers, de 3.000 DA à 6.000 DA pour les cartes d'une durée de deux ans et de 15.000 DA à 30.000 DA pour les cartes de 10 ans est également proposé par le PLF.

Par ailleurs, l'augmentation de la Taxe intérieure de consommation (TIC), applicable aux véhicules de grosses cylindrées, est augmentée de 30% à 60% avec l'extension de son champ d'application aux véhicules à essence d'une cylindrée excédent 1.800 cm3 et les véhicules diesel d'une cylindrée supérieure à 2.000 cm3.

Augmentation de la taxe de domiciliation bancaire

Pour ce qui est des importations, le PLF 2020 prévoit une augmentation de la contribution de solidarité applicable aux importations de marchandises afin d'atténuer le déficit de la CNR (Caisse Nationale de Retraite), la portant de 1% à 2%.

La taxe de domiciliation bancaire pour les biens et marchandises destinés à la revente en l'état va également augmenter, passant de 0,3% à 0,5%.

Pour les importations des kits rentrant dans les collections CKD/SKD cette taxe passera à 1%, alors que les importations de services seront soumises à un taux de 4% (contre 3% actuellement), selon les propositions du PLF.

L'assemblage des micro-ordinateurs sera à son tour régi par le dispositif CKD/SKD et ne bénéficiera donc plus du taux réduit de la TVA.

Les téléphones portables seront par contre exclu du champ d'application du dispositif de montage CKD/SKD et seront soumis à un régime unique avec une augmentation du droit de douane auquel ils sont soumis, de 5% à 30%. En 2020, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, augmente à son tour, passant à une fourchette allant de 1.500 DA à 2.000 DA (contre

une fourchette actuelle de 1.000 DA à 1.500 DA) pour les locaux à usage d'habitation et à une fourchette de 4.000 DA à 14.000 DA (contre 3.000 DA à 12.000 DA) pour les locaux à usage professionnel, commercial ou artisanal.

Pour les terrains aménagés pour camping et caravanes, la fourchette de cette taxe passera à 10.000 DA-25.000 DA (contre 8.000 à 23.000 DA) alors que les locaux à usage industriel commercial ou artisanal produisant de grandes quantités de déchets seront soumis à des tarifs de 22.000 à 132.000 DA (contre 20.000 à 130.000 DA actuellement).

Les revenus tirés de la location des salles des fêtes et celles destinées à l'organisation de séminaires et de meeting seront soumis à la catégorie bénéficiaires professionnels de l'IRG, au lieu d'un IRG à 15% actuellement.

Le taux d'IRG appliqué sur l'activité de consulting est rehaussé pour sa part, pour être fixé dans une fourchette allant de 10% à un taux proportionnel de 26% (contre un taux fixe de 10% actuellement).

Les ventes en ligne de biens numérisés et certains services fournis par voie électronique exploités en Algérie seront d'autre part soumis à la TVA en application du taux réduit de 9%. L'abattement applicable sur les redevances pour le cas des contrats portant sur l'utilisation de logiciels informatiques sera réduit à 30% contre 80% actuellement.

Pour les activités du BTPI, il est proposé d'annuler la réfaction de 25% au titre du chiffre d'affaires soumis à la TAP. Le PLF 2020 propose par ailleurs une restructuration de l'impôt sur le patrimoine, applicable sur les biens immobiliers et mobiliers comme les véhicules et motos de luxe, les yachts et bateaux de plaisance, les avions de tourisme, les chevaux de course, les objets d'art et les meubles et bijoux.

Alors que cet impôt était imposé selon des taux proportionnels, il est proposé de l'appliquer selon des tarifs allant de 100.000 DA à 500.000 DA pour des valeurs taxables allant de 100 millions de DA à 700 millions de DA et plus. Cependant, la commission des finances de l'APN suggère de fixer un taux unique de cet impôt, fixé à 1 pour mille (1/1000).

Hausse de l'éco-fiscalité

L'éco-fiscalité connaît à son tour quelques légères augmentations dans le cadre du PLF 2020. Ces augmentations touchent la taxe sur les activités polluantes ou dangereuses pour l'environnement, la taxe d'incitation au déstockage des déchets industriels, la taxe complémentaire sur la pollution atmosphérique d'origine industrielle, la taxe complémentaire sur les eaux usées, la taxe sur les huiles lubrifiantes ainsi que la taxe spécifique sur les sacs en plastique. La taxe additionnelle sur les produits tabagiques est à son tour augmentée pour être portée de 11DA à 17 DA par paquet.

La commission des Finances de l'APN propose d'augmenter cette taxe à 22 DA. La taxe d'efficacité énergétique pour les produits fabriqués localement et les produits importés est pour sa part réaménagée, alors que les produits à très forte consommation en électricité (classe D à G) seront autorisés à l'importation, mais fortement taxés (40%).

CONFORMITÉ DES PRODUITS ALIMENTAIRES: Les laboratoires de contrôle tenus d'appliquer une technique spécifique

Les laboratoires de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes sont tenus d'appliquer une technique spécifique pour détecter les bactéries présentes dans les produits alimentaires, selon un arrêté du ministère du Commerce, publié au journal officiel n° 65.

L'arrêté s'inscrit dans le cadre du contrôle de la qualité, la répression des fraudes et la protection du consommateur en rendant «obligatoire la méthode horizontale pour le dénombrement des micro-organismes par comptage des colonies à 30 C par la technique d'ensemencement en surface».

Cette méthode spécifie «une technique horizontale de dénombrement des micro-organismes capables de se développer et de se former des colonies à la surface d'un milieu solide après incubation aérobie à 30C», explique-t-on.

Au sens de cette méthode, il est entendu par le micro-organisme, une entité de taille microscopique comprenant des bactéries, les champignons, les protozoaires et les virus.

«Pour le dénombrement des micro-organismes par comptage des colonies à 30 C par la technique d'ensemencement en surface, les laboratoires de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, ainsi que les laboratoires agréés à cet effet, doivent employer cette méthode», selon l'arrêté. Cette méthode doit également être utilisée par le laboratoire lorsqu'une expertise est ordonnée.

Elle s'applique aux produits destinés à la consommation humaine ou animale, ainsi qu'aux échantillons de l'environnement du domaine de la production d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale et à la préparation des aliments.

Cette méthode concerne l'analyse des produits contenant des organismes sensibles à la chaleur susceptibles de former une partie significative de l'ensemble de la flore bactérienne par exemple: des organismes psychotropes présents dans des aliments de réfrigérés et congelés, des aliments secs et d'autres aliments pouvant contenir des organismes sensibles à la chaleur.

Il s'agit aussi des produits contenant des bactéries aérobies susceptibles de former une partie significative de l'ensemble de la flore (par exemple: *Pseudomonas* spp), des produits contenant de petites particules qu'il peut se révéler difficile de distinguer des colonies dans une boîte de Petri ensemencée en profondeur, des produits dont la couleur intense empêche la reconnaissance des colonies dans une boîte de Petri ensemencée en profondeur.

La méthode concerne également les produits pour lesquels il est nécessaire de faire la différence entre les différents types de colonies dans le cadre de l'évaluation de la qualité des aliments.

En plus de la technique d'ensemencement en surface manuelle, la présente méthode spécifie, également l'utilisation d'un dispositif d'ensemencement en spirale, méthode rapide de dénombrement des colonies en surface(10). La présente méthode peut ne pas être adaptée à l'analyse de certains aliments fermentés destinés à la consommation humaine et aux aliments pour animaux et à d'autres milieux ou les conditions d'incubation peuvent être plus appropriés.

Toutefois, cette méthode peut être appliquée à de tels produits, même si elle ne détecte pas totalement les micro-organismes présents en majorité dans ces produits alimentaires.

IMPORTATION DES VÉHICULES DE MOINS DE 3 ANS: La commission des finances à l'APN propose l'extension de la mesure aux véhicules diesel

La Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a proposé, mercredi, dans son rapport préliminaire sur le Projet de loi de finances (PLF) 2020, l'extension de la mesure relative à l'importation des véhicules de moins de 3 ans aux véhicules à motorisation diesel.

Dans un rapport remis à la presse en marge d'une séance plénière consacrée à la présentation et au débat du PLF, présidée par Slimane Chenine, président de l'APN en présence du ministre des Finances, Mohammed Loukal et nombre de ministres, la commission propose l'amendement de l'article 106 du PLF à travers l'extension, aux véhicules à motorisation diesel, de l'autorisation de l'importation des véhicules touristiques de moins de 3 ans.

Par ailleurs, la Commission propose la suppression de la taxe de 6.000 DA appliquée à l'admission temporaire des véhicules de particuliers non résidents et payable au niveau des services des Douanes, prévue dans l'article 66.

Cette proposition est justifiée par «les problématiques inhérentes à l'application de cette mesure, notamment pour la communauté algérienne établie à l'étranger, ainsi que par les conséquences que pourraient avoir cette mesure au regard du principe de réciprocité».

== Impôt sur le patrimoine: proposition de retour à un taux au lieu de montants proportionnels ==

Concernant la restructuration de l'impôt sur le patrimoine, prévue à l'article 26, la Commission a introduit un amendement substantiel

à travers une imposition au taux de 1/1000 pour les biens supérieurs à 100 millions de dinars.

Cette mesure apporte l'équité dans le paiement de l'impôt pour cette catégorie de redevables, estime la Commission.

L'article 26 du PLF 2020 impose un impôt sur le patrimoine fixé à 100.000 DA pour les valeurs taxables allant de 100 à 300 millions de DA, à 250.000 DA pour les valeurs taxables allant de 300 à 500 millions de DA, à 350.000 DA pour les valeurs taxables allant de 500 à 700 millions de DA, et à 500.000 DA pour les valeurs supérieures à 700 millions de DA.

Ainsi, il est proposé l'annulation de tous ces montants proportionnels pour imposer un taux unique de 1/1000 pour les biens supérieurs à 100 millions de DA.

De même qu'il est proposé l'amendement de l'article 281 undecies du Code des impôts et taxes assimilés à travers la correction d'une erreur en remplaçant dans la souscription des redevables d'une déclaration de leur biens "auprès de l'inspection des impôts" par "auprès de la recette des impôts".

D'autre part, la Commission a proposé l'amendement de l'article 102 du PLF relatif à la taxe additionnelle sur les produits tabagiques à travers l'augmentation de son taux à 22 DA par paquet, bourse ou boîte au lieu de la proposition de 17 DA dans le



texte du projet de loi. Cette taxe est fixée actuellement à 11 DA.

Cette augmentation permettra de renforcer les ressources du Fonds pour les urgences et les activités de soins médicaux et du Fonds de la solidarité nationale, les comptes d'affectation intitulés "Fonds national de sécurité sociale" et "Fonds de lutte contre le cancer".

En dehors de ces amendements substantiels, la Commission a proposé d'autres amendements sur la forme.

La Commission a recommandé, dans son rapport, de rationaliser les dépenses publiques, de renforcer la compétence des services en charge des évaluations budgétaires, de combler les lacunes relevées lors de la mise en œuvre du budget de l'Etat par secteur ministériel, tout en réformant les finances publiques et en revoyant le mode d'affectation du budget en adoptant une gestion budgétaire par objectifs. Elle a

également préconisé le maintien du mécanisme de plafonnement des dépenses publiques et des mécanismes de renforcement du recouvrement fiscal et douanier, tout en poursuivant l'évaluation du système des exonérations fiscales, notamment quant à la réalisation de ses objectifs socio-économiques.

La commission a, par ailleurs, appelé à poursuivre la mise en œuvre des programmes de réformes économiques et à relancer les projets gelés qui contribuent à la relance économique, tout en mettant en place une stratégie efficiente pour absorber le marché informel et l'intégrer dans le marché officiel.

Elle a enfin demandé de hâter la mise en place d'un nouveau cahier des charges pour l'investissement dans l'industrie du montage automobile garantissant des véhicules aux normes internationales et à des prix adaptés au pouvoir d'achat des citoyens.

APN: Les députés examinent le PLF 2020

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont entamé, mercredi, l'examen du projet de loi de finances (PLF) 2020 lors d'une séance plénière présidée par Slimane Chenine, président de l'APN, en présence de ministres, dont celui des Finances, Mohamed Loukal.

Pour le député Lahbib Senoussi du parti du Front de libération nationale (FLN), ce projet de loi «garantit l'intérêt général du pays à travers les mesures législatives qu'il propose», estimant que celles-ci «sont de nature à assurer la rentabilité de l'économie nationale».

Il a, à cet égard, appelé le Gouvernement à rationaliser les dépenses publiques et à poursuivre les réformes économiques.

Le député Salah Eddine Dekhili du Rassemblement national démocratique (RND) a, pour sa part, estimé que le texte était «dépourvu d'identité politique» et qu'il visait à «satisfaire un maximum de citoyens comme en témoignage, a-t-il dit, l'autorisation d'importation de voitures d'occasion alors que cette mesure avait auparavant rencontré une forte opposition».

Le parlementaire s'est interrogé sur les moyens de couvrir le déficit du Trésor

en 2020 et sur les raisons du maintien du soutien social généralisé en dépit de la crise financière que traverse le pays.

Le député Hakim Berri du RND a, quant à lui, estimé que le PLF 2020 avait une «vision pessimiste», notamment s'agissant du taux de change du dinar par rapport à l'euro et au dollar, s'interrogeant sur les raisons de la dévaluation de la monnaie nationale dans les lois de finances successives.

De son côté, le parlementaire Lyes Saadi du parti du FLN, s'est opposé à ce que «des détails importants du PLF soient laissés à la réglementation».

«Les détails qui ont été laissés à la voie réglementaire ont porté préjudice à l'Algérie comme en 2015 et 2016 avec les autorisations d'importation et la loi sur l'investissement», a-t-il dit.

Il a appelé également les députés à définir eux-même l'ensemble des détails importants dans les projets de loi et ne pas les laisser au Gouvernement qui les fixent à travers des décrets réglementaires.

Une proposition soutenue par le député Mustapha Nassi du RND qui a demandé à définir la liste des secteurs non stratégiques concernés par la sup-

pression de la règle 49-51 par le Parlement au lieu de la réglementation tel que proposé dans le projet de loi. Le député Slimane Saadaoui du FLN a déploré, quant à lui, «la dépendance totale» au secteur pétrolier dans l'élaboration du budget de l'Etat et «l'échec des gouvernements successifs à diversifier la production hors hydrocarbure et à relancer le secteur du tourisme en Algérie». De son côté le député Rabah Djedou du parti front du militantisme national (FNM) a évoqué le secteur du tourisme, estimant que ce dernier est abandonné dans le cadre du projet de loi et dans toutes les lois précédentes.

Le député Lakhdar Benkhellaf de l'Union Nahda-Adala-Bina a plaidé pour une application effective de l'impôt sur le patrimoine, qu'il a qualifié de «très importante pour assoir la justice sociale», appelant à «la révision de la politique de recouvrement fiscal inefficace ayant résulté 5400 milliards DA d'impôts non recouverts», en déployant tous les moyens pour maîtriser le marché parallèle estimé, selon lui, à 60 milliards de dollars. L'examen du PLF 2020 par l'APN se poursuivra deux jours durant, avant la réponse du ministre du secteur prévue jeudi.

ENERGIE RENOUVELABLES Plusieurs missions attribuées au Commissariat des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (JO)

Plusieurs missions ont été attribuées au Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique qui est un organe de conception d'une stratégie nationale de développement de ce secteur, selon un décret exécutif portant création, organisation et fonctionnement de cet établissement, publié au journal officiel n 65.



En vertu de ce décret, il est créé, auprès du Premier ministre, un établissement public dans le domaine de l'énergie, dénommé « commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique ».

Ce commissariat est « un organe de conception de la stratégie nationale de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, et un instrument d'aide à la mise en œuvre et à l'évaluation de la politique nationale, dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique », selon le décret signé par le Premier ministre en fin octobre dernier.

En matière d'élaboration de cette stratégie, le commissariat est chargé en coordination avec les secteurs concernés de définir sur la base de la stratégie nationale les stratégies sectorielles dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, tout en tenant compte des autres plans élaborés et ce, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, de définir la stratégie industrielle de réalisation du programme national de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Cet organe est aussi chargé de participer à l'élaboration des plans sectoriels et territoriaux dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, d'un cadre législatif et réglementaire attractif pour le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique,

d'identifier et de proposer des mécanismes de financement innovants pour le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, de mener les études de valorisation et de promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Évaluer périodiquement la stratégie des ENR

S'agissant de la mise en œuvre de la politique nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, le commissariat est chargé de suivre et d'évaluer, de manière périodique la mise en œuvre de la stratégie

nationale de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Il est également tenu de proposer toute mesure de nature à l'améliorer, de proposer toutes mesures correctives du programme de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en fonction, notamment des évolutions techniques et économiques.

Pour réaliser ses missions, le commissariat peut créer des unités régionales ou locales, ainsi que des centres internes de formation spécialisée et des centres internes de

recherche et de développement. Il peut faire appel à toutes compétences nationales et/ou étrangères devant lui permettre de définir et de mettre en œuvre la stratégie nationale de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Le commissariat des ENR est dirigé par un commissaire qui est nommé par décret présidentiel.

Il assure la gestion du commissariat dans les conditions fixées par la législation et la réglementation en vigueur. Ce commissariat est doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

PÉTROLE: Le panier de l'OPEP grimpe à 62, 57 dollars le baril

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts (ORB), qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a poursuivi mardi sa hausse en s'établissant à 62,57 dollars, selon les données de l'Organisation publiées mercredi sur son site web.

Le prix de l'ORB avait débuté la semaine à 62,00 dollars, a précisé la même source.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'OPEP comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela).

Mardi, les prix de l'or noir ont terminé en hausse pour leur troisième séance d'affilée.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier s'est apprécié de 83 cents, ou 1,3%, pour finir à 62,96 dollars.

A New York, le baril de WTI pour décembre a gagné 69 cents, ou 1,2%, à 56,54 dollars.

Selon des analystes, cette progression des cours est soutenue par l'optimisme à l'égard des négociations commerciales sino-américaines.

Des informations de presse suggéraient mardi que les Etats-Unis envisageaient de lever certains droits de douane sur des importations chinoises afin de progresser vers un accord.

Par ailleurs, la réunion de l'OPEP et ses alliés à leur tête la Russie prévue en début décembre à Vienne (Autriche) est très attendue.

Selon des déclarations du ministre iranien du pétrole, l'OPEP et ses partenaires discuteront lors de la rencontre de décembre d'une éventuelle nouvelle baisse de l'offre de brut.

Depuis 2016, l'Organisation et ses partenaires à leur tête la Russie se sont engagés pour une limitation volontaire de leur production afin de soutenir les cours.

En décembre 2018, l'OPEP avec dix pays producteurs non-OPEP, d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils à partir de janvier 2019, avec une réduction de 800.000 barils/jour par l'OPEP et de 400.000 barils/jour par ces pays producteurs non-OPEP. Cet accord a été reconduit en début juillet dernier jusqu'au 31 mars 2020.

La demande mondiale de brut doit progresser de près de 12 millions de barils par jour (mbj) à long terme, passant de 98,7 mbj en 2018 à 110,6 mbj en 2040, indique l'OPEP dans son rapport annuel sur le pétrole publié mardi.

ORAN :

Ouverture de la 8^e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture

La 8^e édition du salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2019) a été inaugurée, mercredi, au Centre des conventions d'Oran, par le ministre de l'agriculture, de la pêche et du développement rural, Cherif Omari.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du ministre égyptien de l'agriculture et de la valorisation des sols, Zazeddine Aboustitte et des cadres des ministères des deux pays.

Cette édition est marquée par la participation d'une centaine d'exposants dont une trentaine d'étrangers.

En plus de l'Égypte, l'invité d'honneur, des opérateurs économiques de onze pays dont l'Italie, la France, l'Espagne, l'Inde, la Chine, la Grèce, la Tunisie, la Lybie et autres prennent part à cette manifestation.

Cet événement réunit également plus de 70 opérateurs nationaux dont des entreprises privées spécialisées dans la production et de la commercialisation du matériel de la pêche, d'équipements, d'aliments de poissons d'élevage, d'alevins, de cages flottantes et dans la construction navale.

Un riche programme d'ateliers et de conférences est prévu en marge de l'événement,

avec la participation d'importants organismes internationaux.

Un atelier sera consacré à « la réunion régionale sur l'analyse des produits de l'aquaculture marine en Méditerranée et en mer noire », organisé par la commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM). Un autre sera dédié à la « Mise en œuvre de l'initiative pour le développement durable de l'économie bleue en Méditerranée, organisé par l'Union Européenne ».

Des événements nationaux sont aussi attendus comme la Conférence sur le Programme de longévité 181 de préservation des grands requins blancs de Méditerranée, organisée par le réseau algérien de protection



de la biodiversité PROBIOM et la réunion régionale sur la stratégie nationale de l'économie bleue 2030.

Les résultats d'évaluation du récif artificiel d'Annaba seront également présentés lors de ce salon. Le salon réserve un espace aux jeunes innovateurs dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture. Un prix pour la meilleure start-up sera décerné.

RELIZANE: 34 bureaux de poste et 74 annexes administratives raccordés au réseau de la fibre optique

L'opération de raccordement de 34 bureaux de poste et de 74 annexes administratives au réseau de la fibre optique a été achevée dernièrement dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris mardi du directeur opérationnel de télécommunications Mohamed Boufedji. Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan national de modernisation et de numérisation des services administratifs publics touchant toutes les annexes communales de la wilaya. Elle contribuera à améliorer les prestations destinées au citoyen et à moderniser les équipements nécessaires à ces missions de service public.

La mise en exploitation de 130 équipements de technologies multiservices MSAN a été achevée dernièrement à travers plusieurs communes pour atteindre un nombre de 77.936 lignes et un taux de saturation de 68 pc. Par ailleurs, huit raccordements au réseau de la fibre optique du projet national Back Bone ont été réalisés entre les wilayas de Mostaganem, Mascara et Relizane, sur une distance de 80 km ainsi que cinq autres raccordements du même type sur 44 km entre les wilayas de Tiaret, Tissemsilt et Relizane, a-t-on indiqué de même source.

S'agissant du programme de raccordement des douars et des zones isolées dont la population ne dépasse pas les 1000 habitants, 24 douars de la wilaya ont été raccordés au réseau de la fibre optique et 8 autres sont en cours de raccordement.

La direction opérationnelle d'Algérie Télécoms de la wilaya de Relizane compte actuellement plus de 53.000 abonnés au service internet du téléphone fixe WIFI et plus de 22.000 abonnés par la technologie du 4G, a indiqué la chargée de la communication de l'entreprise, Amina Berrached.

POMME DE TERRE D'ARRIÈRE-SAISON: Une production prévisionnelle de 243.000 qx attendue à Médéa

Une production prévisionnelle de plus de 243.000 quintaux (qx) de pomme de terre d'arrière saison est attendue, dans la wilaya de Médéa, au titre de la campagne de récolte 2019, a appris mercredi l'APS auprès du directeur local des services agricoles (DSA).

Une hausse de la production d'environ 49.975 qx de pomme de terre d'arrière saison devrait être réalisée, au titre de dite campagne, à la faveur du programme des relance de la filière, mise en place, à partir de la fin 2018, a indiqué Boualem Madani, soulignant que la récolte engrangée, durant la campagne 2018, était de l'ordre de 193.915 qx.

Cette augmentation est le résultat direct de l'évolution des surfaces consacrées à cette culture, portées de 986 hectares, en 2018, à 1.043 hectares, durant la saison 2019, dont plus de 215 hectares au seul niveau du périmètre irrigué de Beni-Slimane, a ajouté ce responsable. Sur les 1.043 hectares cultivés, 673 hectares réservés à la pomme de terre de consommation, tandis que les 370 hectares restants ont été utilisés pour la production de semences, a expliqué le DSA qui fait état de démarches auprès des exploitants agricoles pour les inciter à s'inscrire davantage dans cette dynamique et contribuer à renforcer les capacités de productions locales.

L'objectif, parvenir, d'ici l'année prochaine, à cultiver une superficie plus importante, vu la disponibilité des ressources hydriques, assurées par le barrage de Beni-Slimane, afin d'atteindre le seuil de 1.500 hectares, a-t-il conclu.

WILAYA D'ALGER: Les moniteurs des auto-écoles appelés à changer leurs méthodes de travail

Les moniteurs des auto-écoles dans la wilaya d'Alger doivent «changer» leurs méthodes d'enseignement et adopter de nouvelles techniques contribuant à la sensibilisation routière des conducteurs, a affirmé, mardi, la présidente de l'Association des moniteurs professionnels d'auto-écoles de la wilaya d'Alger, Nabila Ferhat.

Mme Ferhat a appelé à «changer» les méthodes de travail des moniteurs à travers la wilaya d'Alger, relevant que la pratique sur le terrain fait ressortir un besoin de cette catégorie à «l'adoption des techniques modernes d'enseignement et des méthodes contribuant à la sensibilisation routière».

L'apprentissage moderne de la conduite exige l'introduction de simulateurs de nature à aider l'apprenti à «assimiler la conduite du véhicule sur le plan théorique et pratique», notamment l'usage du levier de vitesse, les freins, l'accélérateur et les autres composants importants dans le véhicule, a-t-elle souligné.

Affirmant que l'heure était venue pour la révision du volume horaire de la formation des moniteurs, Mme Ferhat a assuré qu'une durée de trois (3) mois (une semaine chaque mois pour une durée globale de 21 jours seulement) était «insuffisante» pour décrocher une capacité professionnelle dans ce domaine, avant de proposer «la création d'une école supérieure de formation des moniteurs à Alger».

Elle a plaidé, dans ce cadre, pour une «prolongation de la durée de la formation à une année», une démarche, a-t-elle dit, permettant d'approfondir «la responsabilité juridique» chez le moniteur. Mme



Ferhat a rappelé, par ailleurs, le dernier recensement effectué par le ministère des Transports (2018-2019) concernant la capitale, lequel fait ressortir l'existence de 983 moniteurs répartis sur 626 auto-écoles (3 seulement pour les personnes aux besoins spécifiques) exerçant à bord de 978 voitures sillonnant les différentes communes des 13 circonscriptions administratives de la wilaya. Elle a fait état d'un projet de convention entre son associa-

tion et le bureau local des Scouts musulmans algériens (SMA) pour la préparation d'un projet de sessions de formation au profit des enfants (5 à 17 ans).

Les espaces publics et les cours des écoles devront abriter des manifestations dans le domaine de la sécurité routière, des manifestations encadrées par les agents de la sûreté nationale, de la gendarmerie nationale et de la protection civile.

UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS: Une nouvelle licence professionnelle en bioinformatique à partir de la prochaine rentrée

Une nouvelle licence professionnelle en bioinformatique est prévue au lancement, pour la première fois à l'échelle nationale, au niveau de l'université «M'hamed Bouguera» de Boumerdès, à partir de la prochaine rentrée universitaire 2020/2021, a-t-on appris mardi auprès du Dr Ghana Salima.

«Des démarches sont en cours en vue du lancement de cette spécialité vitale, au niveau de la Faculté des sciences de l'Ingénieur de l'université de Boumerdès, eu égard à sa relation directe avec les secteurs économique et industriel», a, à l'APS, cette chercheuse universitaire, en marge de la première Journée Internationale de bioinformatique, organisée en collaboration avec l'Université Libre de Bruxelles, à la salle des conférences de l'Institut de génie électrique et électronique. Elle a ajouté que «la bioinfor-

matique est une spécialité universitaire étudiée depuis 2008, au niveau de la faculté de sciences de l'université de Boumerdès.

Elle sera promue en département (de bioinformatique), avant d'être affectée d'une faculté qui lui sera propre (Licence-Master-Doctorat), dans le cadre d'un partenariat avec l'Université Libre de Bruxelles, selon les explications de Dr Ghana Salima, également présidente du comité d'organisation de cette journée, à laquelle ont pris part des chercheurs d'un nombre d'universités nationales et étrangères, aux cotés d'étudiants et enseignants.

La promotion de cette spécialité universitaire indispensable dans nombre de domaines liés aux biotechnologies, la biologie, les sciences biomédicales et l'agroalimentaire, «est une réponse aux besoins du marché national pour une ressource humaine

qualifiée dans ce domaine.

Lesquels besoins sont estimés à une moyenne annuelle de 700 spécialistes», a souligné Dr Ghana, estimant la «réalisation de cet objectif possible, grâce à la disponibilité des compétences nécessaires dans ce domaine de formation».

Cette première Journée Internationale du genre est le fruit d'un partenariat de deux ans, entre l'université de Boumerdès et l'Université Libre de Bruxelles, visant à «assurer une formation en doctorat et une formation continue, pour les enseignants algériens, dans ce domaine», a indiqué Dr Akbous Siham, présidente du comité scientifique de cette manifestation, dans une déclaration à l'APS.

Elle a cité parmi les objectifs assignés à cette manifestation scientifique, la présentation «des progrès de la recherche scientifique en

bioinformatique et les perspectives pour l'avenir, souligner l'importance fondamentale de la bioinformatique pour les sciences de la vie, et donner une large vision des applications des techniques omiques en biotechnologie, en sciences biomédicales et agroalimentaires», a-t-elle dit, et ce, tout en tentant de donner une «réponse aux défis du XXIe siècle en matière de santé et d'environnement, avec la promotion des échanges scientifiques entre chercheurs nationaux et internationaux, parallèlement au renforcement des échanges d'idées et les collaborations nationales et internationales», a-t-elle détaillé.

Outre la présentation d'un nombre de projets et recherches du domaine, l'opportunité a, également, donné lieu à l'animation de conférences par des experts nationaux et étrangers.

M'SILA: Vers le raccordement de plus de 1300 habitations en électricité

Au total 1300 habitations seront raccordées en électricité et ce au titre de l'exercice 2019 - 2020 à M'sila ont annoncé, mardi, les services de la wilaya. Ce projet en cours de lancement qui nécessitera la mobilisation de plus de 400 millions de dinars touchera essentiellement les logements réalisés dans le cadre des promotions publics, des habitations de l'auto-construction,

ont précisé les services de la wilaya. «Une fois concrétisé il contribuera à augmenter le taux de raccordement en électricité dans la wilaya, actuellement arrêté à plus de 88%», selon les explications fournies par les services de la wilaya qui ont rappelé que depuis janvier dernier un nombre de 1447 branchements en électricité a été concrétisé touchant l'ensemble des communes de

la wilaya en particulier les habitations localisées dans les grandes agglomérations. Il est programmé au titre de l'année 2019 - 2020 le recours au raccordement en électricité générée par l'énergie solaire ciblant les habitations rurales et des équipements publics implantés dans les zones rurales a-t-on encore souligné.

FORÊTS: Un accord pour la relance de la recherche forestière et l'utilisation optimale du dispositif d'anticipation des incendies

Un accord de coopération a été conclu, mardi à Alger, entre l'Institut national de la recherche forestière (INRF) et le Centre de développement des technologies avancées (CDTA) en vue de mettre en place des dispositifs efficaces pour la mise en application des résultats de la recherche en matière forestière et l'utilisation optimale du dispositif d'anticipation à distance des incendies, présenté le même jour.

Cet accord a été signé par le directeur général de l'INRF, Zendouche Wahid et le directeur général du CDTA, Gouti Mourad, à l'occasion d'une journée d'étude consacrée à la présentation d'un projet innovant de lutte contre les feux de forêts, en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari.

M. Omari a aussi été présent lors de la première utilisation de cet appareil innovant, appelé «Leader».

Il s'est félicité, en outre, de cette innovation «intelligente» qui permet, non seulement, d'anticiper les départs d'incendies de forêts, mais comprend, également, d'autres applications qui permettent de maîtriser les niveaux de pollution et les données maritimes et environnementales.

Rappelant que quelque 6.000 hectares de forêts avaient été ravagés cette année par les incendies de forêt, M. Omari a estimé nécessaire de généraliser cette innovation au niveau national, faisant état de la mise en place des comités mixtes regroupant plusieurs secteurs à l'instar de l'Industrie, de la Recherche scientifique, de l'Agriculture...

etc, en vue de relancer et d'étendre l'expérience à l'ensemble du territoire national.

De son côté, le Dg de l'INRF a indiqué que ce modèle «efficace» d'anticipation des feux de forêts avait été conçu par des chercheurs algériens au niveau du CDTA. Une fois cet appareil généralisé au



niveau du secteur des forêts, les risques d'incendies seront inévitablement réduits au minimum, a-t-il fait savoir.

Pour sa part, le Dg du CDTA a affirmé que l'appareil «Leader», qui couvre une superficie de 300 km², permettrait d'anticiper les grands incendies de forêt avant même leur départ, ajoutant que sa valeur financière oscillait entre 10 et 20 millions DA.

Il a souligné, en outre, la nécessité de développer l'utilisation de cet appareil pour plus d'efficacité et d'efficience, précisant que l'accord de coopération signé entre l'INRF et le CDTA visait à atteindre cette finalité. De son côté, le directeur de la protection du patrimoine forestier, Boumessaoud Abdelghani a fait savoir que le patrimoine forestier

de l'Algérie s'étendait sur une superficie de 4.149.400 ha (27% au Centre, 43% à l'Est, 29% à l'Ouest et 1% dans les zones sahariennes).

Dans le même sillage, précise-t-il, les wilayas du Centre et de l'Est du pays sont les zones les plus exposées aux incendies de forêts, à l'instar de Blida, Tizi Ouzou, Béjaïa, Jijel, Aïn Defla, El-Taref, Bouira, Tipaza, Médéa et Skikda.

Par ailleurs, le même responsable a affirmé que les départs de 85% de ces incendies étaient «inconnus», 7% «connus» tels les feux de campement, et 6% «délivrés».

Il a ajouté, également, que la région du Centre était la plus touchée par les feux de forêts (60%), sachant que le couvert forestier de 6 wilayas, dont Tissemsilt et Guelma, avait été ravagé à 70%.

BATNA: Saisie de 1.900 comprimés psychotropes et un drone



Une quantité de 1.900 comprimés psychotropes et un drone doté d'une caméra à haute résolution ont été saisis lors de deux (2) opérations distinctes, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de la communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

L'opération a été menée sur la base de renseignements reçus par les services du 12^{ème} arrondissement urbain, faisant état de la commercialisation de comprimés classés hallucinogènes par un individu, repris de justice, âgé de 44 ans, à son domicile, situé à la cité des 290 logements du quartier Kechida relevant de la ville de Batna, a précisé la même source.

La perquisition du domicile du suspect a permis la saisie d'une quantité de substances psychotropes et l'arrestation du présumé coupable, a ajouté la même source. D'autre part, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) ont appréhendé une personne âgée de 20 ans aux allées du même quartier, en possession d'un drone équipé d'une caméra à haute résolution, saisi par les mêmes services.

Les deux personnes impliquées dans ces affaires seront présentées devant le parquet, a indiqué la même source.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ: 6 personnes interpellées à Biskra et Tlemcen

Cinq personnes impliquées dans une affaire liée à la vente illicite de produits pyrotechniques ont été interpellées à Biskra et une autre à Tlemcen impliquée dans une affaire liée à la vente illicite de boissons alcoolisées, avec la saisie d'une importante quantité de ces produits, indique mardi la direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les éléments de la sûreté nationale ont interpellé, lors d'une opération menée à Biskra, cinq personnes impliquées dans une affaire liée à la vente illicite de produits pyrotechniques et récupéré 69690 unités des ces produits, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la sûreté de daïra de Maghnia (Tlemcen) ont interpellé un individu impliqué dans une affaire liée à la vente illicite de boissons alcoolisées, lors d'un point de contrôle, et récupéré 2794 unités de boissons alcoolisées destinées au marché informel, a-t-on ajouté.

CHLEF: 14 enfants blessés dans un accident de la circulation à Tadjena

14 enfants ont été atteints de blessures plus ou moins graves dans un accident de la circulation survenu, mercredi matin, sur la route communale traversant le lieu dit «Bokaat Sidi Ziane», de la commune de Tadjena à Chlef, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya.

«L'accident est survenu aux environs de 08h00 du matin, suite au dérapage d'un bus de transport de voyageurs, transportant à son bord un groupe d'élèves de différents cycles, dont 14 ont été atteints de blessures plus ou moins graves», a indiqué le chargé de la communication auprès de ce corps, le lieutenant Mohamed Messaadia.

L'intervention des unités de la Protection civile a permis l'évacuation de 8 blessés vers la polyclinique de Tadjena, au moment où 6 autres ont été transportés, par des personnes civiles se trouvant sur place, vers le même établissement sanitaire, a-t-on ajouté de même source.

DGSN: L'inspecteur régional de la police de la région Sud-est installé à Ouargla

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Khelifa Ounissi a procédé, mardi à Ouargla, à l'installation de l'inspecteur régional de la police du Sud-Est, le contrôleur de police, Labdi Maamar, en remplacement du contrôleur

de police, El Oulmi Abdeslam, a indiqué un communiqué des services de la Sûreté nationale.

A l'issue de la cérémonie d'installation qui s'est déroulée en présence du wali de Ouargla, les autorités locales et des cadres

de la Sûreté nationale, le DGSN a présidé une réunion d'orientation regroupant les cadres et les fonctionnaires de la Sûreté des wilayas de la région Sud-est (Ouargla, Laghouat, Ghardaïa, Illizi, Biskra et El Oued), a précisé le communiqué.

La cérémonie a vu également la remise de 70 décisions d'attribution de logements AADL au profit des fonctionnaires de la police, les ayant-droits et les retraités de la Sûreté nationale relevant des services de la police de la région Sud-est.

CHLEF: Arrestation de 36 personnes et saisie de 10.300 unités de boissons alcoolisées

Les services de la sûreté de wilaya de Chlef ont procédé, cette semaine, à l'arrestation de 36 personnes, avec la saisie de plus de 10.300 unités de boissons alcoolisées, dans le cadre de la lutte contre la criminalité et les fléaux sociaux en milieu urbain, a-t-on appris, mardi, auprès de ce corps sécuritaire.

«36 personnes ont été arrêtées et 10.334 unités de boissons alcoolisées de différentes marques ont été saisies, suite à différentes descentes de police réalisées en début de semaine, au niveaux de lieux de débauche et autres foyers de crimi-



nalité», a indiqué à l'APS le chargé de l'information auprès de ce corps, le commissaire de police Cherif Ankoud. Cette opération a été réali-

sée sur la base d'informations portant sur des personnes faisant le trafic de boissons alcoolisées sans autorisation d'exercice, au niveau de différents lieux de la wilaya, suite à quoi les services compétents concernés ont procédé à l'arrestation des suspects, avec la saisie de la quantité de boissons alcoolisées suscitée, a-t-on ajouté de même source.

Les mis en cause ont été présentés devant les services judiciaires compétents de la wilaya, sous les chefs d'inculpation «possession, transport et vente de boissons alcoolisées sans autorisation».

BURKINA FASO: Plus de 60 centres de santé fermés depuis le début de 2019 pour cause d'insécurité



Le nombre de centres de santé fermés ou dont l'activité est réduite a été multiplié par 12 depuis le mois de janvier 2019, suite à la violence armée qui sévit dans le pays, a annoncé le Comité international de la croix rouge (CICR) dans un communiqué rendu public mardi.

Au début de l'année 2019, seulement une dizaine de centres de santé étaient concernés.

En août dernier, on en comptait 125, dont 60 centres fermés et 65 partiellement fonctionnels dans les régions du Sahel, du Nord et du Centre-Nord. Avec la multiplication des incidents de sécurité, les professionnels de la santé sont nombreux à quitter les zones rurales, contraints de fuir à cause de l'insécurité.

L'accès aux soins de santé est devenu, en quelques mois, un défi dans certaines régions du pays. Cet environnement instable ne permet pas aux organisations humanitaires d'intervenir comme elles le voudraient.

Ce sont près d'un demi-million de personnes qui ont vu leur accès aux soins de santé rompu ou drastiquement diminué à cause de la violence. Le CICR a aussi répertorié des incidents violents touchant directement les personnels de santé, leurs biens ou leurs véhicules.

SOMALIE: Plus de 300 000 personnes touchées par les inondations(HCR)



De fortes pluies et les inondations ont entraîné le déplacement de plus de 300 000 personnes en Somalie et au Somaliland depuis septembre dernier, a déclaré mardi Andrej Mahecic, porte-parole du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), lors d'un point de presse à Genève. Selon un communiqué de l'agence onusienne, l'impact des inondations a été dévastateur pour les communautés locales, avec plus de 270 000 personnes déplacées au cours des deux dernières semaines. «La majorité d'entre elles, soit quelque 230 000 personnes, ont trouvé refuge dans la ville de Belet Weyne et ont un besoin urgent d'aide humanitaire», a souligné M. Mahecic. En outre, les rapports des organismes partenaires humanitaires du HCR indiquent que des villages à la périphérie de Belet Weyne ont été submergés et des centaines de familles piégées dans leurs maisons.

«La Somalie a fait des progrès dans la gestion du conflit armé et de la sécheresse, mais elle reste fragile, avec environ 2,6 millions de déplacés internes», a ajouté M. Mahecic, non sans rappeler que ces intempéries mettent en lumière la vulnérabilité croissante de la Somalie face aux effets du changement climatique.

RD CONGO/LUTTE CONTRE EBOLA: L'ONU décide de déployer des «troupes» après le meurtre d'un journaliste

Les Nations Unies vont déployer «rapidement» des «troupes» en territoire de Mambasa, en République démocratique du Congo (RDC), où un journaliste impliqué dans la riposte contre Ebola a été assassiné, a indiqué un représentant de l'ONU, chargé de la coordination de la riposte à Ebola.

«Je dois déplorer l'attaque contre le journaliste. On ne peut pas accepter ce genre d'attaques contre une personne pour les services qu'elle donne en tant que journaliste.

Cette situation, ça va demander non seulement une meilleure sécurisation de la zone (Mambasa), mais aussi une suite de justice (...) Nous, les Nations Unies, nous allons voir comment nous pouvons déployer les troupes dans cette zone, nous allons voir comment appuyer les enquêtes.

Je crois que nous pouvons agir rapidement », a déclaré David Gressly lundi à Butembo, dans l'est de la RDC.

Samedi, Papy Mahamba Mumbere, journaliste à la Radio Communautaire de Lwemba, station émettant au village Lwemba, près de la localité de Mambasa, dans la province d'Ituri, a été «sauvagement assassiné» par des individus munis d'armes blanches, a dénoncé l'Observatoire de la Liberté de la Presse en Afrique.

Les nations unies envisagent de déployer de nouvelles troupes dans la région de Mambasa, en vue de garantir la sécurité des agents impliqués dans la riposte contre l'épidémie d'Ebola.

Ces dernières semaines, ces agents font face à des violences récurrentes.

«Nous devons saisir l'opportunité que nous avons pour contenir l'épidémie qui se trouve maintenant dans la



zone de Mangina et Mambasa. Nous devons travailler pour garantir un accès rapide et sécurisé» dans la zone de Mambasa, a indiqué M. Gressly.

Depuis le 1er janvier 2019, «il a été documenté plus de 300 attaques contre des travailleurs de la santé ayant causé 06 décès et 70 blessures chez des travailleurs de la santé et des patients en RDC», ont indiqué lundi les autorités sanitaires congolaises.

Le 1er août 2018, la RDC a notifié à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) la dixième épidémie de la maladie à virus Ebola dans la pro-

vince du Nord-Kivu, située dans la partie est du pays. En juillet 2019, l'épidémie a été déclarée par le comité de règlement sanitaire de l'OMS comme une urgence sanitaire de portée internationale.

Le mois dernier, l'OMS a souligné la nécessité d'un engagement et d'une sensibilisation proactifs des communautés locales dans toutes les zones de transmission du virus et les zones à haut risque.

L'épidémie a jusqu'à présent tué 2.185 personnes sur 3.274 cas, selon les autorités.

CAMEROUN/RÉGIONS ANGLOPHONES: Plus de 850.000 enfants ont déserté les écoles

Plus de 850.000 enfants ont déserté les écoles dans les régions anglophones du nord-ouest et du sud-ouest du Cameroun à cause de la violence, a déploré mardi le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

«Trois années de violence et d'instabilité dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest du Cameroun ont laissé plus de 855.000 enfants non scolarisés. L'UNICEF appelle donc toutes les parties à protéger les enfants et leur éducation», a déclaré un porte-parole de l'agence onusienne.

Les régions anglophones du Cameroun, qui étaient jadis les endroits

où «l'éducation était la meilleure» dans tout le pays, doivent désormais faire face à «une politique permanente de non-scolarisation mise en place par des groupes armés non étatiques».

Au cours des trois dernières années, au moins 70 écoles ont été détruites et des élèves et des enseignants ont été enlevés, selon la même source.

Deux mois après le début de la nouvelle année scolaire, environ 90% des écoles primaires publiques, soit plus de 4.100 écoles et 77% des écoles secondaires publiques (soit 744 institutions scolaires) restent fer-

mées ou non opérationnelles dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest. Parmi ces enfants, près de 150.000 ont été déplacés de chez eux, ce qui accroît leur vulnérabilité et leur traumatisme.

«Une crainte très réelle de la violence empêche également les parents d'envoyer leurs enfants à l'école et les enseignants et le personnel de se présenter au travail», a dénoncé l'agence onusienne.

«Des milliers d'enfants au Cameroun vivent dans la peur.

Ils ont besoin de la paix pour pouvoir reprendre leurs études et recouvrer leur avenir», a déclaré

Henrietta Fore, la Directrice exécutive de l'UNICEF, dans un communiqué.

Or selon l'agence onusienne, lorsque les enfants ne sont pas scolarisés, ils courent «un plus grand risque d'être recrutés par des groupes armés, de se marier, d'avoir des grossesses précoces et d'être victimes d'autres formes d'exploitation et de maltraitements».

«Sans une action urgente et sans un engagement de toutes les parties au conflit à protéger l'éducation sous toutes ses formes, l'avenir de ces enfants est en danger», prévient Mme Fore.

ZIMBABWE: Plusieurs dizaines de médecins grévistes révoqués

Plusieurs dizaines de médecins du Zimbabwe ont été suspendus par les autorités pour leur participation à une grève qui paralyse depuis deux mois les hôpitaux publics du pays, a annoncé mardi le ministre de l'Information, Monica Mutsvangwa.

Les praticiens du secteur public ont cessé le travail depuis le début du mois d'octobre pour exiger du gouvernement une revalorisation de leurs salaires, dont la valeur a fondu à cause de l'hyperinflation et de la dévaluation de la devise locale. Les grévistes

affirment que leur salaire a perdu quinze fois sa valeur en l'espace d'un an et ne dépasse plus l'équivalent d'une centaine d'euros par mois. Les médecins ont rejeté toutes les hausses de salaire proposées par le gouvernement du président Emmerson Mnangagwa, qui a obtenu de la justice qu'elle déclare leur grève illégale et leur ordonne de reprendre le travail. Face à leur refus, les autorités ont engagé des procédures disciplinaires contre les récalcitrants. «Les audiences disciplinaires (...) ont

débuté le 1er novembre. Sur les 80 médecins poursuivis, 77 ont été reconnus coupables et révoqués», a déclaré mardi Mme Mutsvangwa à l'issue du conseil des ministres.

«Toutes les mesures nécessaires sont prises pour assurer un retour au plus vite à la normale», a-t-elle ajouté.

Les fonctionnaires du pays, qui exigent eux aussi une revalorisation de leurs salaires, ont à leur tour appelé à manifester mercredi dans les rues de la capitale Harare.

FRANCE: Plus de 40% de la communauté musulmane victime de discrimination et racisme

Plus de 40% des membres de la communauté musulmane de France affirment avoir subi un comportement raciste et près d'un sur trois rapporte une discrimination liée à sa religion au cours des cinq dernières années, selon un sondage publié hier.

Selon cette étude Ifop réalisée pour la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et la Fondation Jean Jaurès, «42% des musulmans vivant en France affirment avoir fait l'objet d'au moins une forme de discrimination liée à leur religion, et ce au moins une fois au cours de leur vie».

Et pour 32%, cela s'est produit au cours des cinq dernières années.

Les sondés attestent avoir notamment été exposés à une discrimination notamment lors de la recherche d'un emploi (17%) ou d'un logement (14%) ou par les enseignants dans un établissement scolaire (14%). L'étude relève aussi que les discriminations touchent davantage les personnes de 30 à 40 ans et les femmes (46%, contre 38% chez les hommes). Autres enseignements : un musulman sur quatre (24%) a été exposé à une agression verbale au cours de sa vie, contre 9% chez les non musulmans.

En outre, 7% de musulmans ont fait l'objet d'agressions physiques



(contre 3% dans le reste de la population).

Si l'on ne prend que la période des cinq dernières années, 40% des membres de la communauté musulmane affirment avoir fait l'objet de comportements racistes (contre 17% chez les non musulmans).

Parmi eux, pour 16%, cela était dû

à la religion et pour 15% à leur couleur de peau.

Le sondage a été réalisé par interview au téléphone, du 26 août au 18 septembre, auprès d'un échantillon de 1.007 personnes représentatif de la population de la communauté musulmane, âgées de 15 ans et plus, selon la méthode des quotas.

CHINE: La Chine renouvelle l'alerte bleue au typhon Nakri

L'observatoire national de la Chine a renouvelé mercredi l'alerte bleue au typhon Nakri qui devrait apporter des vents violents dans certaines parties du sud du pays.

L'œil de Nakri, le 24e typhon de l'année, a été localisé dans le sud-est de la mer de Chine méridionale, à environ 570 km au sud-est de Sansha, ville de la province de Hainan, mercredi à 8 heures, a déclaré le Centre météorologique national (CMN).

Il s'attardera dans les zones du sud-est de la mer de Chine méridionale et commencera à se déplacer vers l'ouest avant de se



renforcer vendredi, a indiqué le CMN.

Poussés par le typhon Nakri et l'air froid, des coups de vent devraient frapper des régions telles

que Taiwan, le Fujian, le Guangdong et Hainan ainsi que certaines zones maritimes à proximité, de mercredi à jeudi.

Les gouvernements

locaux ont reçu l'ordre de se préparer à des interventions d'urgence et à des opérations de secours en cas de catastrophes causées par Nakri, selon le CMN.

Les navires navigant dans les zones maritimes concernées doivent être rappelés aux ports, les activités de plein air doivent être interrompues dans les zones dangereuses, a déclaré le centre.

La Chine possède un système d'alerte météorologique à quatre couleurs, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

UNICEF/CAMEROUN : Plus de 855 000 enfants privés d'école à cause des violences

Plus de 850 000 enfants ont été privés d'école dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest au Cameroun, à cause de la violence, a annoncé mardi le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) dans un communiqué diffusé à Genève. «Trois années de violence et d'instabilité dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun ont laissé plus de 855 000 enfants non scolarisés. L'UNICEF appelle donc toutes les parties à protéger les enfants et leur éducation», a déclaré Marixie Mercado, porte-parole de l'UNICEF, lors d'un point de presse tenu au Palais des Nations. Selon l'agence onusienne, au cours des trois dernières années, au moins 70 écoles ont été détruites, et des élèves et des enseignants ont été enlevés. Deux mois après le début de la nouvelle année scolaire, environ 90% des écoles primaires publiques, soit plus de 4 100 écoles, et 77% des écoles secondaires publiques, soit 744 institutions scolaires, restent fermées ou non opérationnelles dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest au Cameroun. «Une crainte très réelle de la violence empêche également les parents d'envoyer leurs enfants à l'école et les enseignants et le personnel de se présenter au travail», a dénoncé l'UNICEF.

GRANDE-BRETAGNE: Un séisme de magnitude 6,3 frappe l'est des îles Sandwich du Sud

Un séisme de magnitude 6,3 a frappé mardi à 20h52 GMT l'est des îles Sandwich du Sud, un territoire britannique d'outre-mer situé dans le sud de l'océan Atlantique, a annoncé l'Institut géologique des Etats-Unis (USGS). L'épicentre, situé à une profondeur de 10,0 km, a été localisé à 57,9632 degrés de latitude sud et 9,2681 degrés de longitude ouest.

DROGUES: La Colombie annonce des mesures pour le Cauca après les massacres d'indigènes

Le président colombien Ivan Duque a annoncé une série de mesures sociales pour le Cauca, un département du sud-ouest du pays où une douzaine de personnes, en majorité des indigènes, ont été massacrés ces derniers jours.

Le gouvernement colombien avait annoncé le 31 octobre l'envoi de 2.500 soldats d'élite dans le Cauca pour combattre les dissidents de l'ex-guérilla des Farc, à qui les autorités attribuent la récente vague d'assassinats d'autochtones.

L'ONU et la principale organisation indigène de Colombie avaient critiqué cette stratégie gouvernementale de «militarisation», estimant qu'elle ne suffirait pas à résoudre les problèmes du Cauca et réclamant une solution «intégrale» pour cette région infestée par le narcotraffic.

En déplacement à Popayan, la capitale du Cauca, M. Duque a annoncé une batterie de mesures en faveur du département, incluant des subventions, des aides à l'éducation et aux projets d'entreprises menés par les indigènes et des investissements dans les infrastructures routières. Il n'a pas précisé le montant que Bogota allait débloquer. «La vision intégrale de l'Etat, de la sécurité et de la justice doit aller de pair avec ces investissements sociaux», a-t-il affirmé. Depuis le désarmement des Farc, terminé en juin 2017, le Cauca et plusieurs autres régions de Colombie sont confrontées à une recrudescence de la violence de groupes armés voulant s'accaparer les anciens fiefs de l'ex-guérilla marxiste, où l'Etat est quasiment absent.

APS

ANGOLA: 500.000 personnes confrontées à l'insécurité alimentaire

Plus de 500.000 personnes en Angola sont confrontées à l'insécurité alimentaire, à cause d'une forte sécheresse touchant plusieurs provinces du pays, a annoncé un responsable du gouvernement.

Dans une déclaration envoyée à la presse, Ermelinda Kaliengue, chef du bureau de sécurité alimentaire au sein du ministère de l'Agriculture et des Forêts, a indiqué que le gouvernement avait adopté de nouvelles politiques pour remédier au problème.

D'après M. Kaliengue, parmi ce demi-million d'habitants affectés, plus de 200.000 se trouvent dans une situation particulièrement précaire.

«Il est donc nécessaire de mettre en place des politiques et des programmes pour nous sortir de la crise, mais aussi pour éviter qu'elle se reproduise», a-t-il ajouté.

JORDANIE: 5 personnes dont trois touristes blessées dans une attaque au couteau

Cinq personnes, parmi lesquelles trois touristes étrangers, ont été blessées mercredi dans une attaque au couteau à Jerash, site archéologique romain du nord de la Jordanie, a rapporté un porte-parole de la sûreté générale.

«Ce midi, un homme a attaqué à l'aide d'un couteau des touristes et un guide ainsi qu'un officier de la sûreté générale qui tentait de l'arrêter», à Jerash, situé à une cinquantaine de km au nord d'Amman, a indiqué ce porte-parole dans un communiqué.

«Les blessés ont été évacués vers un hôpital» et l'«assaillant a été immédiatement arrêté», a-t-il ajouté. Aucune précision n'a été donnée à ce stade sur l'iden-

tité de l'assaillant et ses motivations, ni sur la nationalité des touristes ou la gravité de leurs blessures. Ce n'est pas la première fois que des sites touristiques sont visés par des attaques en Jordanie. En décembre 2016, un autre site touristique, Karak, à 120 km au sud d'Amman, avait été le théâtre d'une attaque meurtrière ayant fait 10 morts -sept policiers, deux civils jordaniens et une touriste canadienne-- ainsi qu'une trentaine de blessés. Elle avait été revendiquée par le groupe terroriste auto-proclamé Etat islamique (EI/Daech).

Dix personnes avaient été éclopées pour cette attaque de peines allant de trois années de prison à la condamnation à mort.

LE TALC

UN MINÉRAL TOUT DOUX POUR LA PEAU

Apprécié pour son toucher doux et poudré, le talc est utilisé depuis des millénaires pour ses propriétés absorbantes et matifiantes. Son usage est aujourd'hui moins courant dans nos salles de bain, pourtant il se-rait temps de réhabiliter ce produit naturel au parfum régressif.



Le talc, un produit injustement oublié

Le talc, c'est un peu comme la madeleine de Proust. On a toutes en tête le souvenir d'un flacon rose et blanc au look rétro rangé au fond d'une armoire dans la salle de bain pour soigner les fesses de bébé ou saupoudrer l'intérieur de chaussures qui nous font transpirer.

Utilisé depuis l'Antiquité, le talc est pourtant tombé en désuétude alors que ce minéral issu de la réduction en poudre du silicate de magnésium possède de nombreuses vertus.

La faute tout d'abord au scandale du talc Morhange dans les années 1970 qui avait conduit au décès de 36 enfants en raison d'une erreur de manipulation dans une usine. Le talc avait été mélangé avec une importante concentration d'hexachlorophène (un puissant bactéricide), un produit toxique et mortel à haute dose.

Par ailleurs, depuis 3 ans, on assiste à l'apparition d'une tendance de cosmétiques «talc free» dans les pays anglo-saxons et scandinaves.

Car en plus du silicate de magnésium, le talc peut aussi contenir des traces de fer, d'aluminium, de nickel ou d'amiante selon les gisements. C'est justement ce minéral qui pose question aux consommateurs.

«Il n'y a pourtant aucune raison d'avoir peur du talc en Europe car il est contrôlé et traçable», précise Pascale Ruberti, chimiste et responsable Recherche & développement chez Aroma-Zone. Aujourd'hui, tous les industriels veillent à ce que leurs fournisseurs leur transmettent un certificat «sans amiante» lorsqu'ils achètent la matière première.

Des propriétés absorbantes et matifiantes

Si le talc a toujours été utilisé en cosmétique et pour la toilette, c'est avant-tout pour son fort pouvoir absorbant et matifiant. «Le talc a l'avantage d'être une matière-première bon marché, inodore, blanche et inerte, c'est-à-dire que, mélangée à d'autres ingrédients, elle n'interfère pas avec eux», explique Pascale Ruberti. C'est aussi un produit qui se conserve très longtemps, qui peut être utilisé à tout âge et pour lequel il n'existe pas de contre-indications.

Le talc est une poudre support idéal pour la fabrication de poudre libre, en le mélangeant notamment avec des pigments et des nacres. Pour améliorer la qualité du cosmétique, on préférera le talc enrobé, c'est-à-dire du talc mélangé à une huile ou un beurre végétal, pour assurer un meilleur liant avec les autres ingrédients.

Il est aussi possible d'utiliser le talc à la place d'un shampooing sec pour absorber l'excès de sébum et donner du volume à sa coiffure. En revanche, on n'oublie pas de bien brosser ses cheveux pour enlever le talc et éviter l'effet perruque de Louis XIV.

Si les mamans aiment tant talquer les fesses des bébés, c'est qu'il reste le meilleur moyen de le protéger de l'humidité et des irritations dues aux frottements de la couche.

Par ailleurs, il est conseillé d'appliquer un peu de talc avant une épilation afin d'assécher la peau et de mieux faire adhérer la cire. L'épilation sera moins douloureuse et plus efficace. Le talc peut être intégré dans des déodorants pour ses qualités absorbantes. Mais inutile de l'utiliser seul sous les aisselles. Il ne possède d'aucune vertu bactéricide et n'a pas d'effet sur les odeurs.



Recette de la poudre libre matifiante pour le teint

Ingrédients :
 - 25 ml de talc naturel enrobé
 - 3 cuillères TAD d'actif touche de douceur
 - 7 cuillères TAD de poudre de riz micro-nisé bio
 - 2 cuillères PINCH d'oxyde minéral marron
 - 4 cuillères DASH d'oxyde minéral jaune
 - 18 gouttes d'extrait aromatique de melon

Préparation :
 1/ Dans un mortier, transférez l'ensemble des poudres et écrasez-les soigneusement à l'aide d'un pilon pendant quelques minutes afin d'obtenir une couleur homogène. Astuce : vous obtiendrez un meilleur résultat en broyant les poudres au moulin à café pendant 3 séquences consécutives d'environ 15 secondes. Plus vous mélangez longtemps, plus la couleur se développera.
 2/ Ajoutez ensuite l'extrait aromatique de melon puis mélangez de nouveau quelques minutes au pilon ou pendant 3 séquences consécutives d'environ 15 secondes au moulin à café.
 3/ Transférez la préparation dans votre potier.

Recette du blush compact Rosy

Ingrédients :
 - Talc cosmétique enrobé : 6 pelles de 2 ml
 - Oxyde minéral Bleu : 2 cuillères DROP
 2 cuillères DROP
 - Oxyde minéral Rouge : 1/2 cuillère PINCH
 - Oxyde minéral Rose : 2,5 pelles de 2 ml

- Macérât huileux de Vanille BIO : 0.2 ml
 - Beurre de Karité BIO : 0.2 ml

Préparation :

1/ Dans un mortier, transférez l'ensemble des poudres (talc cosmétique + oxydes) puis broyez-les soigneusement à l'aide du pilon pendant quelques minutes afin d'obtenir un mélange de couleur homogène.
Astuce : plus vous mélangez longtemps, plus la couleur se développera.
 2/ Dans une coupelle, transférez le macérât de vanille.

Si vous n'avez pas de balance :

3/ Faites fondre au bain-marie à feu doux une cuillère à café de beurre de karité. Retirez du feu puis prélevez le volume nécessaire de beurre avec une pipette graduée de 2 ml puis transférez-le dans la coupelle contenant le macérât de vanille et la fragrance charlotte aux fraises.

Si vous avez une balance :

3/ Faites fondre au bain-marie à feu doux la quantité exacte de beurre de karité. Retirez du feu puis transférez-le dans la coupelle contenant le macérât de vanille et la fragrance charlotte aux fraises.
 4/ Versez ensuite le mélange fondu dans les poudres préalablement broyées, puis mélangez sans attendre et soigneusement le tout pendant quelques minutes à l'aide du pilon.

5/ Transférez la préparation dans votre godet et compactez-la à l'aide de la presse de compactage et d'un emporte-pièce. Astuce : si votre préparation se compacte difficilement dans le godet, retransférez-la dans le mortier puis écrasez-la de nouveau quelques minutes avant de réessayer.

NAUSÉES : LES RECETTES NATURELLES POUR LES CALMER

Déshydratation, mal des transports ou encore reflux provoquent souvent des sensations d'inconfort au niveau de l'estomac qui vont parfois jusqu'à la nausée. Découvrez les remèdes maison qui pourront vous soulager.

Une compresse froide dans le cou

Appliquez une compresse (un gant de toilette) froide à l'arrière de votre cou pour vous aider à combattre la nausée. C'est encore plus efficace si vous adoptez la position suivante : assise par terre, contre un mur, les genoux pliés et la tête entre les genoux. Respirez bien profondément pour ne pas court-circuiter l'oxygène.

De la menthe sur les genives

L'alcool de menthe est une solution alcoolique d'huile essentielle de menthe, une HE connue pour son efficacité contre les nausées, le mal des transports et les migraines.

Imbibez un coton-tige de quelques gouttes d'alcool de menthe et frottez vos genives avec le coton. Recommencez plusieurs fois si nécessaire. Si vous n'avez pas de coton-tige, lavez-vous soigneusement les mains, mettez l'alcool de menthe sur le bout du doigt et frottez les genives délicatement.

Une tisane au gingembre

Le gingembre favorise la production d'enzymes digestives qui aident à neutraliser l'acidité gastrique.

Il contient également des phénols qui ont un effet sédatif sur la muqueuse de l'estomac.

Râpez de fines tranches de gingembre frais dans l'équivalent de deux tasses d'eau bouillante. Laissez infuser pendant 3 à 5 min avant de boire. Si le goût vous semble trop fort, vous pouvez ajouter une cuillère de miel.

Des granules homéopathiques

Si les nausées s'accompagnent de migraines : Iris versicolor 9 CH

Si elles sont soulagées par l'air frais : Tabacum composé

Si elles sont calmées par les vomissements : Nux vomica 9 CH

En cas de faiblesse ou de dégoût aggravé par les mouvements ou la vue des aliments : Colchicum 9 CH

Prenez 2 à 3 granules avant les repas et lors des nausées (jusqu'à 8 fois par jour).

Du pain trempé de lait

Le pain absorbe l'excès d'acidité de l'estomac et tandis que le lait tapisse les parois. C'est un remède particulièrement indiqué lorsque la nausée est provoquée par des médicaments.

Faites chauffer 2 cl de lait, sans le faire bouillir. Versez dans une assiette creuse. Emiettez dedans une tranche de pain que vous aurez préalablement treuvée. Mangez doucement.

DES OMÉGA-3 CONTRE LE CANCER DE LA PROSTATE

Ils seraient efficaces contre la dépression, l'insomnie ou encore l'épilepsie : voilà maintenant qu'une récente étude américaine affirme que les oméga-3 seraient également utiles pour lutter contre le cancer de la prostate.

Les oméga-3, ce n'est que du bon pour notre santé : consommés régulièrement en petite quantité, ils seraient efficaces pour prévenir les crises d'épilepsie, améliorer la qualité du sommeil, lutter contre le cholestérol, mais aussi contre la dépression post-partum. Bref, pas question de s'en priver !

Une nouvelle étude américaine, publiée dans la revue scientifique *Journal of Pharmacology and Experimental Therapeutics* apporte aujourd'hui une nouvelle utilité aux oméga-3 : selon les chercheurs de l'Université de Washington, ils seraient également utiles pour prévenir le cancer de la prostate.

Surimi et escargots

Ainsi, les acides gras présents dans l'huile de colza, de soja, de noix, mais aussi dans le saumon, le hareng, le maquereau, les escargots, la mâche ou encore le surimi stimulerait un récepteur présent



au niveau de la prostate dont le rôle est de réguler le nombre de cellules cancéreuses et d'éviter leur prolifération. « Ces travaux ouvrent la voie vers de nouveaux médica-

ments destinés à lutter contre le cancer de la prostate, explique Kathryn Meier, professeure de pharmacologie à l'Université de Washington. Nous ne pouvons

que conseiller aux hommes de consommer davantage d'oméga-3, sous forme alimentaire ou même sous forme de compléments alimentaires. »



PRÉVENTION DU CANCER : LES CÉRÉALES COMPLÈTES SONT VOS AMIES

Découvrez les bienfaits des céréales complètes et comment elles aident à se protéger du cancer.

Oui, car elles contiennent plus de fibres qui vont favoriser le transit intestinal et ainsi limiter le temps d'exposition des muqueuses intestinales aux substances cancérogènes issues de notre alimenta-

tion. Les céréales complètes (pain complet, pâtes complètes notamment) participent ainsi à la prévention du cancer colorectal. La version complète est également plus riche en minéraux et oligoéléments.

Choisissez-les bio si possible (les céréales de l'agriculture traditionnelle sont conservées dans des

silos où l'on utilise des pesticides), a fortiori pour les enfants.

Optez pour des mélanges de céréales (type muesli) afin de bénéficier des caractéristiques nutritionnelles des différentes céréales.

Choisissez-les brutes (sans addition de sucre ni de matières grasses).

LES EXCITANTS SONT LES ENNEMIS DE NOS NUITS

Il arrive d'avoir des problèmes de sommeil. Cycle perturbés et réveils nocturne, peuvent engendrer une grande fatigue. Et cela venait de votre alimentation ?

Ok pour le bol de café du matin et un expresso en fin de repas à midi, mais après, mieux vaut limiter sa consommation. Et cela vaut également pour le thé (théine) ou les sodas à base de cola. La caféine ultra excitante qu'ils renferment agit directement sur le système nerveux. En plus, en augmentant le rythme cardiaque, la tension artérielle... elle peut vous tenir en éveil plusieurs heures et engendrer des réveils nocturnes. Attention également au chocolat : la théobromine qu'il contient a les mêmes effets que la caféine si on le consomme en grande quantité. Deux carrés par jour maxi, c'est bien. Et au

déjeuner avec le café, c'est mieux qu'après le souper.

Quels sont les aliments prosommeil ?

Les féculents, comme les pâtes, le riz complet, les pommes de terre, le pain complet... sont souvent décrits comme des facilitateurs du sommeil. Leurs sucres complexes stimulent la sécrétion d'insuline, qui favorise l'absorption de tryptophane (un acide aminé) par le système nerveux et sa transformation en sérotonine (la molécule qui régule le cycle veille sommeil). Une ration de féculents le soir augmente ainsi les phases de sommeil lent, particulièrement réparatrices.

Par ailleurs, le petit verre de lait tiède qui aide à trouver le sommeil n'est pas une légende. Source de tryptophane, le lait



mais aussi les yaourts participent à la synthèse de la sérotonine, un neurotransmetteur qui régule notre humeur et nous prépare au sommeil. Une substance également présente dans l'œuf, la noix de coco, la dinde, le poulet, le foie de poulet, les noix... Quant aux tisanes, elles ont aussi de réelles propriétés relaxantes. Une

heure avant de vous coucher, versez de l'eau bouillante sur des feuilles de tilleul, verveine, camomille, passiflore, fleur d'oranger ou mélisse, et laissez infuser au moins cinq minutes. Puis, ajoutez une touche de miel de tilleul avant de servir : le miel permet une bonne digestion des aliments et le tilleul, sédatif nerveux, favorise le sommeil.

G5 SAHEL Le Burkina Faso abrite une session ordinaire du conseil des ministres

Une session ordinaire du conseil des ministres du G5 Sahel s'ouvre mardi à Ouagadougou, a annoncé le ministre burkinabé en charge de la Communication Remis Dandjinou.

Cette rencontre se tient dans un contexte marqué par une montée des attaques terroristes au Burkina Faso, au Mali et au Niger, tous membres du G5 Sahel aux côtés du Tchad et de la Mauritanie.

La semaine dernière, au moins 53 militaires et un civil ont été tués dans une attaque contre un camp militaire malien, alors que dimanche et lundi au moins dix personnes dont un député-maire, des militaires et des civils, ont péri dans des attaques au Burkina Faso.

SAHEL: Le Niger prend la présidence de la plateforme ministérielle de coordination des stratégies pour le Sahel

Le Niger vient d'être porté à la présidence de la plateforme ministérielle de coordination des stratégies pour le Sahel pour une période de deux ans, au moment où cette région fait face à d'énormes défis sécuritaires sur plusieurs fronts, a annoncé mardi à Niamey une source officielle.

Le ministre nigérien des Affaires étrangères et de la Coopération, Kalla Ankouroua a reçu officiellement lundi les documents actant le transfert de la présidence dans ce sens au cours d'une cérémonie à Niamey, en présence du représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, Mohamed Ibn Chambas, et du représentant au président de la Commission de l'Union africaine, Pierre Buyoya.

Tout en saluant les efforts du gouvernement tchadien, qui a conduit efficacement la plateforme pendant trois ans "sans cesser d'alerter sur l'urgence des problématiques transfrontalières et des réponses concertées pour résoudre la crise du bassin du lac Tchad, la situation au Mali et l'instabilité en Libye", M. Ankouroua a assuré que son pays "est déterminé à poursuivre les efforts engagés par nos prédécesseurs afin de sensibiliser davantage la communauté internationale sur les défis dans la région du Sahel et la nécessaire coordination de ses stratégies et de ses actions dans l'espace sahélo-saharien".

Le Niger, a-t-il poursuivi, "demeure plus que jamais déterminé à appuyer toutes les initiatives et actions au triple niveau national, régional et international, pour une meilleure articulation des interventions au Sahel en vue de trouver des solutions efficaces et durables aux défis qui se posent à la région".

La plateforme est née, a rappelé pour sa part M. Buyoya, de la nécessité d'une meilleure coordination des multiples initiatives et stratégies régionales et internationales pour le Sahel, "pour éviter les duplications, la dispersion des énergies et des ressources, et promouvoir une appropriation par les Etats de la région de l'appui des partenaires régionaux et internationaux".

RD CONGO: Un rapport onusien propose un retrait des Casques bleus sur trois ans

La force des Casques bleus en République démocratique du Congo (RDC) pourrait être retirée progressivement sur trois ans, sous condition pour les autorités de respecter plusieurs paramètres, propose un rapport onusien remis récemment au Conseil de sécurité.

Selon les médias, ce document fait suite à une évaluation stratégique de la mission demandée par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

Le Conseil de sécurité, appelé en décembre à renouveler sa mission Monusco, doit en discuter prochainement.

Le rapport souligne «offrir une analyse indépendante des défis et opportunités en RDC et sur la pertinence du mandat de la Monusco».

Il contient «des paramètres pour assurer une transition responsable et efficace, indépendamment de considérations financières, de préférences institutionnelles ou d'intérêts géopolitiques».

«La revue stratégique recommande un calendrier de retrait de la Monusco qui respecte un minimum absolu de trois ans», indique le rapport.

«Avec un départ à la fin 2022, l'ONU serait en bonne position pour assurer une transition responsable, si les réformes annoncées par les nouvelles autorités se poursuivent au rythme prévu et si le meilleur scénario (en matière d'évolution du pays) se matérialise», précisent les auteurs.

Autrement dit, le retrait sur trois ans ne sera possible que si le gouvernement prend le relais au fur et à mesure des missions assurées par la Monusco, souligne un diplomate sous anonymat.

A cet égard, le rapport établit «trois types de repères et d'indicateurs» devant guider la transition: des repères



fondamentaux sur lesquels la mission a un contrôle, des indicateurs sur la paix et la sécurité dépendant des parties locales et des lignes rouges qui pourraient amener l'ONU à suspendre son désengagement.

Lors de la première année, le nombre de Casques bleus devrait rester le même, avec juste quelques ajustements, préconise le rapport.

Au terme d'un an, un retrait des militaires onusiens devrait pouvoir s'effectuer des provinces de Tanganyika et du Kasai.

La Monusco resterait focalisée lors de la deuxième année sur le Kivu et l'Ituri. Et la troisième année serait consacrée à achever le retrait de la

force, précise le document. Parmi les options pour la suite, les auteurs du rapport soulignent qu'une mission politique pourrait succéder à la Monusco avec des composantes robustes en matière d'aide politique et de droits humains.

Elle pourrait inclure «un petit groupe de conseillers civils, militaires et policiers pour aider les parties prenantes à mener à bien les réformes sécuritaires», précise le document.

Le budget actuel de la Monusco avoisine le milliard de dollars.

La force compte 16.000 Casques bleus.

L'ONU est présente militairement en RDC depuis une vingtaine d'années.

10 civils tués dans une attaque à Beni au Congo



Dix civils ont été tués mardi soir dans une attaque attribuée à des présumés rebelles ougandais, Forces démocratiques alliées (ADF) dans la région de Beni, dans l'est de la

République démocratique du Congo (RDC), ont rapporté mercredi des médias, citant des sources locales.

«Les ADF ont fait incursion vers 20H00 (18H00 GMT) dans la localité de Kokola.

Ils ont tué dix civils, certains par arme blanche et d'autres par arme à feu», selon Donat Kibwana, administrateur du territoire de Beni, cité par l'AFP. Les Forces armées de la République démocratique du Congo (RDC) ont indiqué avoir lancé depuis mercredi des opérations de «grande envergure» à Beni contre les groupes armés locaux et étrangers actifs dans le nord-est du pays. «A travers cette initiative, elles espèrent mettre fin définitivement à l'insécurité dans cette région fragilisée par des années des conflits armés». Dans ce même contexte, le gouvernement annonce «avoir quasiment doublé l'effectif de l'armée dans la région».

On compterait aujourd'hui environ 21 000 soldats à Beni contre près de 11 000 précédemment, soit un dixième de l'effectif des Forces armées de la république démocratique

LIBYE: 2 policiers tués dans une frappe contre un commissariat

Deux policiers libyens ont été tués dans une frappe aérienne dans la nuit de mardi à mercredi contre leur commissariat dans la banlieue de Tripoli, a indiqué le ministère de l'Intérieur du gouvernement d'union nationale (GNA) libyen.

«L'aviation de (Khalifa) Haftar a visé mardi le siège de la force d'intervention rapide (...) à Ain Zara, tuant deux agents de sécurité», a indiqué le ministère dans la nuit de mardi à mercredi.

Quatre autres personnes ont été blessées, a ajouté la même source,



sans préciser si ces victimes étaient des policiers ou des civils.

Sur Facebook, le minis-

tère de l'Intérieur a publié des photos montrant des véhicules de police en flammes. Des combats

meurtriers se déroulent aux portes de Tripoli entre les forces du GNA et des troupes de l'officier à la retraite Khalifa Haftar, qui mène depuis le 4 avril une offensive pour s'emparer de la capitale où siège le gouvernement d'union reconnu par la communauté internationale.

«Ce raid criminel n'est pas le premier.

Il a été précédé il y a quelques jours par une frappe contre l'un des sièges du ministère» sur la route menant à l'aéroport de Tripoli, a conclu le communiqué.

GENERAL ELECTRICS Moscou va demander à l'Italie l'extradition d'un Russe inculpé aux Etats-Unis

Moscou va demander l'extradition d'un Russe arrêté en Italie et inculpé aux Etats-Unis pour avoir tenté de voler des secrets industriels au groupe General Electric (GE) Aviation, a annoncé hier la justice russe.

Un tribunal de Moscou a ordonné le placement en détention par contumace d'Alexandre Korchounov, sous le coup d'un mandat d'arrêt américain et interpellé le 30 août en Italie, une décision qui permet à la Russie de demander son extradition.

«Les documents concernant l'extradition de Korchounov vers la Russie seront envoyés prochainement aux instances italiennes compétentes ainsi qu'à Interpol», a précisé à l'agence Interfax la porte-parole du tribunal Basmanny de Moscou, Iounona Tsareva.

M. Korchounov est inculpé en Russie de «fraude à grande échelle», selon la même source.

La justice américaine accuse M. Korchounov, haut responsable de l'entreprise publique russe United Engine Corporation (UEC), d'avoir employé entre 2013 et 2018 l'ancien directeur d'une filiale italienne de GE Aviation, Maurizio Bianchi, pour qu'il l'aide à concevoir certaines pièces d'un moteur d'avion en développement pour une filiale d'UEC.

M. Bianchi, également inculpé aux Etats-Unis, avait alors fait appel à plusieurs employés et à d'anciens ingénieurs de GE qui, selon



Washington, avaient utilisé des technologies appartenant au groupe américain.

Ce dossier est le dernier en date d'une série d'affaires d'espionnage économique présumé au sein de l'industrie aéronautique américaine.

En octobre 2018, un agent chinois avait été inculpé pour «tentative d'espionnage économique» après avoir identifié des experts employés

par des entreprises aéronautiques américaines, dont GE Aviation, et les avoir attirés en Chine sous prétexte de conférences universitaires.

Un mois plus tôt, un autre Chinois avait été arrêté à Chicago après avoir rassemblé des informations sur des ingénieurs, dont l'un travaillait pour «l'un des plus importants fournisseurs mondiaux de moteurs d'avion, civils et militaires», selon le FBI.

CHILI: Le président écarte l'éventualité d'une démission après trois semaines de crise

Le président du Chili Sebastian Piera a écarté l'éventualité d'une démission et s'est dit ouvert à une réforme de la Constitution et au dialogue en cette troisième semaine de contestation dans son pays.

Dix-huit jours après le début d'une fronde sociale inédite qui a fait 20 morts dans ce pays considéré jusqu'à récemment comme un des plus stables d'Amérique latine, la mobilisation ne faiblit pas.

Des dizaines de milliers de manifestants sont descendus lundi dans les rues, donnant lieu à de violents affrontements avec les forces de l'ordre.

Mardi, quelque 2.000 personnes se sont rassemblées sur la Plaza Italia, dans la capitale, selon la municipalité de Santiago, où de légers incidents ont été rapportés.

La veille lundi, les rassemblements en divers endroits de Santiago et d'autres villes, comme Valparaiso et Via del Mar, ont donné lieu à de violentes altercations entre manifestants et forces de l'ordre.

La crise sociale a commencé le 18 octobre après l'annonce d'une augmentation du ticket de métro, qui a été depuis annulée sans faire retomber la colère populaire.

Révoltés par les inéga-



lités sociales et une élite politique jugée totalement déconnectée du quotidien de la grande majorité des Chiliens, les manifestants réclament notamment une réforme du système de retraites et une révision de la Constitution, tous deux hérités de la période de la dictature d'Augusto Pinochet (1973-1990), ainsi que de profondes réformes du modèle économique ultralibéral chilien.

Cible de critiques, le chef de l'Etat, qui gardait le silence depuis plusieurs jours, a écarté l'éventualité d'une démission, que réclament de nombreux opposants. «J'irai jusqu'à la fin de mon mandat. J'ai été élu démocratiquement, par une large majorité de Chiliens, j'ai un devoir et un engagement envers mes élec-

teurs et envers tous les Chiliens», a affirmé Sebastian Piera, interrogé par la BBC.

Après avoir décrété l'état d'urgence dans la foulée de la crise sociale, faisant appel aux militaires et instaurant un couvre-feu, le président s'est dit mardi pour la première fois ouvert au dialogue.

Les manifestations quotidiennes ont été émaillées d'échauffourées, de pillages et d'accusations de violences policières.

«Nous sommes disposés à discuter de tous les sujets, y compris une réforme de la Constitution», a-t-il déclaré après plusieurs jours sans annonce, un fait inhabituel pour ce dirigeant hyperactif et omniprésent.

Approuvée en 1980 lors d'un référendum, la Constitution a permis

aux partis conservateurs de conserver leur pouvoir, même une fois la dictature terminée en 1990.

Mardi, le président Piera, ancien homme d'affaires, qui peine encore à calmer la colère de son peuple, a annoncé une série de mesures pour les PME affectées par la crise.

Les 6.800 entreprises concernées par les destructions, pillages et incendies depuis le début de la crise, devront bénéficier d'aides financières, d'assouplissements dans les paiements et de réductions d'impôts.

La crise a également affecté le peso qui a perdu mardi 1,8% - à 749 pesos pour un dollar - sa plus faible valeur depuis 2003, et les analystes estiment qu'il pourrait encore baisser.

Selon un sondage de l'institut Criteria, 79% des Chiliens pensent en revanche que les manifestations «auront des conséquences positives».

ETATS-UNIS: L'armée américaine utilisera l'intelligence artificielle «de façon éthique»

Le chef du Pentagone Mark Esper a assuré mardi que l'armée américaine allait utiliser l'intelligence artificielle «de façon légale et éthique», en prenant soin de laisser l'humain décider d'attaquer une cible ou non. «Nous exploiterons le potentiel de l'intelligence artificielle pour créer une force adaptée à notre époque», a déclaré le ministre américain de la Défense. «Nous le ferons tout en étant reconnus comme les leaders mondiaux de l'éthique militaire en élaborant les principes qui permettront d'utiliser l'intelligence artificielle de façon légale et éthique», a poursuivi M. Esper devant un comité d'experts chargé par le Congrès américain d'évaluer le potentiel et les risques de l'intelligence artificielle pour la sécurité nationale américaine.

Dans un rapport publié lundi, ce comité avait conclu à la nécessité pour les Etats-Unis de se lancer le plus rapidement possible dans le développement d'armes autonomes, capables de localiser une cible, d'évaluer par elles-mêmes le danger qu'elle représente et de l'éliminer sans intervention humaine.

«Le comité ne glorifie pas les perspectives de guerre facilitée par l'intelligence artificielle», notait le comité dans ce rapport. «Mais les nouvelles technologies sont presque toujours utilisées dans la quête du pouvoir», ajoutaient les experts. «A la lumière des choix faits par nos concurrents stratégiques, les Etats-Unis doivent eux aussi examiner l'intelligence artificielle sous l'angle militaire, y compris des opérations autonomes équipées d'intelligence artificielle».

La question des armes autonomes reste un sujet de débat au sein du Pentagone, où le principe de base est que l'être humain doit «rester dans la boucle», une formule qui implique que la machine elle-même ne peut pas prendre la décision de tirer sur une cible. M. Esper a paru souhaiter maintenir ce principe, en décrivant comment un tank pourrait repérer un véhicule ennemi, déterminer en quelques millisecondes si c'est un véhicule civil ou militaire et si c'est une menace imminente.

«Et c'est là que l'homme dans la boucle intervient, pour décider si on appuie sur la gâchette ou pas», a-t-il dit. «C'est comme ça qu'il faut penser à l'intelligence artificielle qui permet des décisions plus rapides, ce qui nous permettra de gagner sur le champ de bataille».

ETATS-UNIS - UKRAINE: Un proche de Trump admet avoir conditionné une aide à l'Ukraine à une enquête

Un ambassadeur américain a admis avoir conditionné une aide militaire destinée à l'Ukraine à l'ouverture d'une enquête sur l'un des rivaux démocrates de Donald Trump, Joe Biden, dans un témoignage aux parlementaires qui mènent l'enquête pour destituer le président républicain, révélé mardi. Entendu une première fois le 17 octobre, l'ambassadeur auprès de l'Union européenne Gordon Sondland, longtemps proche allié de Donald Trump, est revenu ce lundi au Congrès pour compléter son témoignage avec d'importants ajouts, qui viennent étoffer le dossier de l'enquête visant Donald Trump au Congrès. M. Sondland a déclaré avoir expliqué à un conseiller du président ukrainien Volodymyr Zelensky que cette enveloppe d'aide militaire ne serait «sans doute» pas débloquée tant que l'Ukraine n'annoncerait pas publiquement qu'elle allait enquêter sur les affaires des Biden dans le pays. «Je me souviens maintenant avoir parlé individuellement avec (Andrei) Yermak pour lui dire que la reprise de l'aide américaine n'arriverait sans doute pas jusqu'à ce que l'Ukraine fournisse une déclaration publique contre la corruption dont nous parlions depuis de nombreuses semaines», a-t-il précisé.

«J'ai présumé que la suspension de l'aide avait été liée à une déclaration suggérée (par des proches de M. Trump) contre la corruption» et qui mentionnerait l'entreprise employant Hunter Biden, le fils de Joe Biden, a-t-il déclaré. «J'ai compris peu après que cette déclaration devrait venir du président Zelensky lui-même», a ajouté le diplomate. Aux enquêteurs parlementaires qui lui demandaient si la requête faite à l'Ukraine d'enquêter sur les Biden, et donc d'impliquer Kiev dans la campagne présidentielle américaine de 2020 pouvait être «illégal», M. Sondland a répondu: «Je ne suis pas avocat mais je le suppose».

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Programme des animations culturelles et des ventes-signatures de l'ANEP au SILA (SAFEX) du 31 octobre au 8 novembre 2019

Animations culturelles

• Jeudi 31 octobre - Salle El Djazaïr (SAFEX) de 14h00 à 17h00

14h00-15h00

Récit national et (re) écriture de l'histoire «*ouvrages grand public et ouvrages à caractère académique*»
Interventions de MM. Fouad SOUFI et Mostefa KHIATI (essayiste, *Exactions coloniales en Algérie*, ANEP, 2019) suivies d'une vente-signature.

15h00-15h45

Hommage posthume à : Fatma-Zohra OUFREHA (historienne et ancienne militante de la Fédération de France du FLN) et Abderrahmane BERROUANE et Hadi Saphtar (auteur ANEP et ex-membre dirigeant du MALG)

15h45-17h00

Débat autour du thème : «*Écriture de l'histoire, mémoires et témoignages au défi du temps*» Avec : Zine El Abidine BOUACHA (journaliste, auteur de *Biwaq el mour*, ANEP, 2019) et Mohamed-Larbi Madaci (auteur ANEP) suivi d'une vente-signature.

• Vendredi 1er novembre - Salle de conférence, pavillon central 11h-13h

Rencontre-débat autour de la critique littéraire et de l'espace médiatique consacré au livre en Algérie
Modérateur : Sid-Ali SEKHIERI

• Samedi 02 novembre - Salle de conférence, pavillon central 11h-13h

«*Numérisation et enjeux culturels des nouvelles technologies*»
Ébroux et lecture, réseaux sociaux, impact sur la connaissance et la circulation de l'information...
Modérateur : Sid-Ali SEKHIERI

• Mercredi 06 novembre - Salle de conférence, pavillon central 11h-13h

«*L'histoire de l'Algérie à travers le timbre-poste*»
Présentation de l'anthologie du timbre par Mme Sihem BOUAZZRA, directrice du timbre-poste et de la philatélie à Algérie-Poste.

Ventes-Signature au stand ANEP

• Vendredi 1^{er} novembre

Ammar BELHIMER
2019, L'année du serpent de terre. Quel avenir pour les BRICS ?

Mostefa KHIATI

Exactions coloniales en Algérie

• Samedi 02 novembre

Zine El Abidine BOUACHA
رواق الموت

• Dimanche 03 novembre

Mahmoud AROUA
Sentiments sous anesthésie

• Lundi 04 novembre

Walid GRINE
وليد قرين
على حافة الرصيف

• Mardi 5 novembre

Mohamed BALHI et Khedidja AIT HAMMOUDA
Au pays de Syphax, roi numide

• Mercredi 06 novembre

Khalida GUERMOUCHE
Mémoires et souffrances d'une famille militante durant la Révolution

• Jeudi 07 novembre

Bénali EL-HASSAR
بن علي الحاصر
*Les nadis de Tlemcen
Des noms et des lieux à l'aube du XX^e siècle*

• Vendredi 08 novembre

Merzac BAGTACHE
الأكفانو

DK NEWS

Anep Gratuit 0110 du 07/11/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE

WILAYA DE BATNA

Cité Annasr, Route de Kechida (Ex Terain S.A.P), BATNA 05000

MATRICULE FISCAL (NIF) OPGI DE BATNA N° 0 992 0501 02577



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N°: 12/DG/2019

L'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Batna lance un avis d'appel d'offres national ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales pour :
Achèvement de 20/2430/5000 logements publics localisés à TIGHANIMINE (Bloc A+B) - (Programme Complémentaire Tranche 2013)
LOT: TOUT CORPS D'ÉTAT SANS VRD

Les entreprises qualifiées dans le secteur du Bâtiment Activité principale de catégorie 03 ou plus Sont autorisées à soumissionner
- Le cahier des charges relatif à ce projet doit être retiré contre paiement de 3.000,00 DA auprès du :

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Batna (D.M.O)
Cité An-naar ex terrain SAP BATNA, Tél. : 033 27.31.34- 033 27.31.35

Le soumissionnaire préparera quatre (04) enveloppes. La première enveloppe L1 est destinée au dossier de candidature. La deuxième enveloppe L2 est destinée à l'offre technique. La troisième enveloppe L3 est destinée à l'offre financière (les 3 enveloppes L1, L2, L3 sont séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres.

La quatrième enveloppe L Contiendra les trois enveloppes L1, L2 et L3 conformément à l'article 67 du décret présidentiel numéro 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics.

L'enveloppe extérieure anonyme ne devra comporter que la mention :

**"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
Projet : Achèvement de 20/2430/5000 logements publics localisés à TIGHANIMINE
(Bloc A+B) - (Programme Complémentaire Tranche 2013)
LOT: TOUT CORPS D'ÉTAT SANS VRD**

**" A NOUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS
ET D'EVALUATION DES OFFRES "**

Contenu du dossier de candidature

- 1- Une déclaration de candidature ;
- 2- Une déclaration de probité.
- 3- Les statuts pour les sociétés.
- 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.
- 5- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant, des sous-traitants :
 - a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification en cours de validité.
 - b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires durant les années 2017-2018.
 - c/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles (Attestation de bonne exécution signée par le maître d'ouvrage

- 6- Un extrait de rôle en cours de validité (apuré ou avec échéancier), originale ou copie portant la mention non inscrit au fichier national des fraudeurs.
- 7- copie de registre de commerce
- 8- attestation des comptes sociaux pour les SARL, EURL..... pour l'année 2018.

Contenu de l'offre technique

- 1- Une déclaration à souscrire.
- 2- un mémoire technique.
- 3- la mention manuscrite «*lu et accepté*» à la dernière page de l'offre technique.

Contenu de l'offre financière

- 1- La lettre de soumission ;
 - 2- Le bordereau des prix unitaires (BPU).
 - 3- Le détail quantitatif et estimatif (DQE).
- La date de dépôt des offres sera fixée sur le cahier des charges.
- L'heure de dépôt des offres est fixée avant 13 h 30.
- la durée de préparation est de **(quinze jours (15))** à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.
L'ouverture des plis de candidatures, techniques et financiers se fera le même jour de dépôt des offres A 14 h 00 heures en séance publique et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister, au siège de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Batna.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant
- La langue de préparation à utiliser pour la présentation de la soumission et les documents d'accompagnements est le français et l'arabe en application des dispositions de l'Article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics.
- La validité des offres est fixée à 105 jours de la date de dépôt des offres.
- Toute offre parvenue en retard ou non - conforme à la réglementation ne sera pas prise en considération.
*Conformément à l'article 70 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, Le maître d'ouvrage invite l'ensemble des soumissionnaires à participer à la séance d'ouverture des plis.

DK NEWS

Anep : 1916023804 du 07/11/2019

24^E SILA:

«L'Encyclopédie algérienne», un nouvel ouvrage sur l'histoire, la culture et ses artisans

«L'Encyclopédie algérienne», un ouvrage paru à «Kalma communication» en trois volumes consacrés à l'histoire et à la culture millénaires de l'Algérie, à travers son patrimoine, ses coutumes ainsi que ses élites et figures emblématiques, a été publié à l'occasion du 24^e Salon du livre.

L'ouvrage de 630 pages, présenté sous forme de coffret et publié également en France chez le même éditeur, est un condensé qui couvre plusieurs milliers d'années d'histoire culturelle, religieuse et politique de l'Algérie.

Le premier tome de l'encyclopédie est dédié aux grandes escalas qui ont marqué l'histoire depuis l'antiquité à nos jours, à travers une chronologie illustrant des moments marquants allant de l'époque de l'Algérie numide et ses rois berbères, jusqu'à l'avènement de l'islam au VII^e siècle.

Suivant un ordre chronologique des événements, ce volume restitue la mémoire collective à travers des faits saillants, depuis l'occupation espagnole des côtes algériennes, jusqu'au débarquement des troupes françaises à Sidi Fredj en 1830. Si l'encyclopédie survole les trois siècles (1518-1830) de la présence ottomane en Algérie, elle s'attarde cependant sur l'occupation française (1830-1962). De la résistance de l'émir Abdelkader à partir de 1832, aux révoltes populaires notamment celles de Bouamama, El Mokrani et Cheik El Haddad à la fin du XIX^e siècle jusqu'au déclenchement de la Guerre de libération de 1954 couronnée par l'indépendance en 1962, l'ouvrage s'arrête sur les grands moments qui ont jalonné de l'histoire de l'Algérie sous occupation française.

Les auteurs de l'ouvrage n'omettent pas de recensés des épisodes tragiques dans

l'histoire de la colonisation française, comme les enfumades de populations, les répressions sanglantes, les massacres de masse et la torture pratiquée contre les Algériens.

Un dossier sur l'artisanat et le patrimoine national, présenté à travers des édifices culturels, historiques et religieux «prestigieux», hérités de différentes époques historiques, fait partie de ce volume de 204 pages, qui consacre un chapitre aux personnalités sportives algériennes parmi les plus distinguées au monde.

Le deuxième tome est consacré à la culture algérienne, déclinée dans toute sa richesse et sa diversité. Ce volume renferme une galerie de portraits d'écrivains, de figures de théâtre et de cinéma, et de penseurs disparus ou encore vivants.

L'encyclopédie fait la part belle à la musique et à la poésie à travers ses grandes figures, entre musiciens, interprètes, compositeurs et poètes qui ont marqué la scène culturelle et musicale en Algérie et à l'étranger. La dernière partie du troisième tome est réservée à un exposé détaillé, illustré de photos, sur la liesse populaire durant les jours qui ont suivi la proclamation de l'indépendance en 1962, parmi les moments forts de l'histoire contemporaine de l'Algérie.

Sur le volet politique, ce dernier volume revient dans le détail, sur les escalas importantes de l'histoire contemporaine de l'Algérie: crise de l'été 1962 et ses luttes de



clans composant le Front de libération nationale (FLN) au lendemain de l'indépendance, la période de Houari Boumediene, les années Chadli, Octobre 1988, le retour de Mohamed Boudiaf et le terrorisme dans les années 1990, jusqu'à l'élection d'Abdelaziz Bouteflika en 1999 et sa démission sous la pression populaire.

Ce tome présente aussi un bref aperçu sur des figures historiques et personnalités nationales, parmi les plus illustres, comme Mohamed Boudiaf, Abane Ramdane, Mustapha Ben Boualid, Hassiba Ben Bouali ou

encore des militants algériens d'origine européenne, à l'image de Henri Maillot et Fernand Iveton.

L'Encyclopédie algérienne est le fruit d'un travail collectif mené par une dizaine de chercheurs, sous la direction du chercheur Rachid Benyoub et le journaliste Abdelhakim Belbati.

Près d'un millier d'éditeurs présentant quelques 183.000 titres prennent part 24^e Salon international du livre d'Alger (Sila) qui se poursuit jusqu'au 9 novembre au Palais des expositions des Pins-Maritimes.

BECHAR :

«Cocota» remporte le 1^{er} prix des cinquantièmes Journées nationales du court-métrage



Le court-métrage «Cocota», du jeune réalisateur Khaled Bounab (Alger), a remporté le premier prix des cinquantièmes journées nationales du court-métrage de Bechar (JNCMB), clôturées mardi tard dans la soirée. «Amertume» de Mourad Khan (Alger) a remporté, pour sa part, le deuxième prix de cette manifestation, tandis que le troisième prix est revenu au court-métrage «Stay» de Boukaf Mohamed Tahar (Annaba). Lors de la cérémonie de remise des prix de ces JNCMB, qui se sont déroulées pendant trois jours à la maison de la Culture «Kadi Mohamed», le président du jury, le cinéaste Larbi Lakehal, a rappelé que 15 œuvres de jeunes cinéastes de plusieurs wilayas du pays ont été projetées à cette occasion,

démontrant le talent et les insuffisances de certains. «Cependant, ceci n'entache pas la volonté et les efforts déployés par les jeunes cinéastes de réaliser leur produit, parfois dans des conditions très difficiles», a-t-il souligné. Le jury a recommandé à ces jeunes cinéastes de s'éloigner des visions négatives qui dominent dans la plupart des œuvres en compétition, l'utilisation des musiques d'autres compositeurs au lieu et place de musiques inédites, de même qu'il a relevé des insuffisances techniques en matière de montage cinématographique et la domination de la forme au détriment du contenu dans certains courts-métrages projetés. Les membres du jury de cette rencontre nationale ont également re-

commandé aux participants de promouvoir le cinéma par la culture de l'espoir et des valeurs humaines, à travers le choix de scénarios traitant des valeurs humaines de solidarité et de l'amour des autres. Ils ont aussi appelé à la création d'un festival national dédié à ce type de productions cinématographiques dans le but de promouvoir les jeunes cinéastes et le cinéma national en général.

Cet événement artistique et culturel a été organisé par la maison de la Culture de Bechar et a été marqué par l'animation par des professionnels d'ateliers de formation au profit des participants dans le domaine des techniques du cadrage et de composition, de l'écriture du scénario et du langage cinématographique.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

EPE / SPA
NIF : 000216001808337
SIEGE SOCIAL : ROUTE NATIONALE N° 5 CINQ MAISONS
MOHAMMEDIA - ALGER
DIRECTION OPERATIONNELLE D'ALGER OUEST
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
43, ROUTE BRAHIM HADJRESS BENI MESSOUS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/2019
N°12/AT/DO-OUEST/DPT A-L/ S-ACHATS/2019**

Un d'appel d'offres national ouvert est lancé pour :
Travaux de construction des Soctes DO Alger Ouest

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après:

**DIRECTION OPERATIONNELLE D'ALGER OUEST
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
43, ROUTE BRAHIM HADJRESS
BENI MESSOUS**

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de cinq mille Dinars (5000,00DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n°0010062203000001733.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- **D'un dossier administratif :** Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Dossier Administratif ».
- 2- **D'une offre technique :** Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre technique ».
- 3- **D'une offre financière :** Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre financière ».

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/2019
N°12/AT/DO-OUEST/DPT A-L/ S-ACHATS/2019
DIRECTION OPERATIONNELLE D'ALGER OUEST
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
43, ROUTE BRAHIM HADJRESS BENI MESSOUS
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de quinze (15) jours à partir de l'apparition de cet appel d'offres dans la presse nationale.

La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de 180 jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

DK NEWS **Anej : 1916024095 du 07/11/2019**

KARATÉ KOSHIKI : Le plan d'action de la saison 2019/2020 en débat samedi à Alger

Le plan d'action de la spécialité Karaté Koshiki pour la saison 2019/2020 sera débattu le samedi 9 novembre à Alger, a-t-on appris mercredi auprès de la fédération algérienne de la discipline.

«Les présidents des clubs sportifs amateurs de Karaté Koshiki sont conviés à une réunion de travail, le samedi 9 novembre, à partir de 10h00, à la salle de conférences de la Ligue d'Alger, pour élaborer le plan d'action technique de la saison 2019/2020», a détaillé le secrétaire général de la Fédération, Azzeddine Boudina.

L'instance fédérale a annoncé par ailleurs le report à une date ultérieure du stage national d'arbitrage, qui devait se dérouler les 8-9 novembre courant, sans préciser les raisons de cet ajournement.

RUGBY: Une longue liste d'entraîneurs pour diriger les All Blacks

Soucieuse de trouver un digne successeur à Steve Hansen, qui a quitté son poste de sélectionneur des All Blacks après la 3e place à la Coupe du monde 2019 au Japon, la fédération a annoncé avoir demandé à 26 techniciens néo-zélandais de déposer candidature.

«Nous pensons avoir passé en revue l'ensemble des entraîneurs qui auraient les compétences nécessaires pour faire le travail. Un travail de spécialiste», a déclaré le patron de la fédération néo-zélandaise, Brent Impey.

Il s'est félicité que le pays du long nuage blanc dispose d'un tel réservoir d'entraîneurs, «un luxe» selon lui mais aussi un motif de fierté nationale.

«Si vous observez bien, durant la Coupe du monde bon nombre des meilleurs entraîneurs» venaient de Nouvelle Zélande, a relevé M. Impey. Le choix du nouveau sélectionneur devrait s'opérer avant la fin de l'année et M.

Impey a souligné que le comité de sélection, qui comprend Graham Henry, mentor des All Blacks vainqueurs de la Coupe du monde en 2011, s'attend ce que les candidats se présentent avec un staff complet d'adjoints.

Parmi les favoris figure Jamie Joseph, qui a mené le Japon à un premier quart de finale historique en Coupe du monde, mais l'ancien troisième ligne n'a pas encore indiqué s'il briguerait le poste d'entraîneur des All Blacks ou s'il resterait au Japon. L'adjoint de Jamie Joseph auprès de la sélection japonaise, Tony Brown, a lui indiqué qu'il resterait fidèle à son mentor et qu'il avait repoussé des offres faites par d'autres prétendants, tels Ian Foster, adjoint de Hansen chez les All Blacks, ou Scott Robertson, l'entraîneur des Crusaders (Super rugby).

APS

PARA-ATHLÉTISME/MONDIAUX-2019: L'Algérien Abdellatif Baka, sélectionné pour promouvoir les objectifs de développement durable des Nations unies

Le champion du Monde algérien de Para-athlétisme, Abdellatif Baka a été sélectionné pour promouvoir le programme de développement durable des Nations unies, lors des Championnat du Monde-2019 qui débute, jeudi à Dubaï, en présence de l'Algérie, représentée par 22 athlètes dont 8 filles, a-t-on appris hier du président de la Fédération algérienne handisport (FAH), Mohamed Hachefa.

«Baka a été choisis aux côtés de cinq autres athlètes pour participer à la promotion des 17 objectifs de développement durable définis par les Nations Unies, à travers leur participation aux Championnats du monde de para-athlétisme 2019 de Dubaï qui seront un événement marquant, car pour la première fois, ces joutes serviront de plate-forme à la promotion des valeurs de l'ONU», a indiqué Hachefa sur son compte Messenger, ajoutant que l'emblème des Nations Unies sera bien visible sur les dossards des athlètes participants au Mondial.

Outre Baka, le Comité International Paralympique (IPC) a porté son dévouement sur Atsushi Yamamoto (Japon), Kare Adeegan (Grande-Bretagne), Ken Kahu (Vanuatu), Sara Alsenani (Emirats arabes unis) et Shahrar Nasajpour (Refugee Para Team) qui ont reçu, mardi, leur dossard des mains du président de Dubaï 2019, SE Thani Juma Berregad.

«Evidemment c'est une fierté pour l'Algérie. Baka Abdellatif n'est plus à présenter. Il est parmi les dix meilleurs athlètes mondiaux dans sa spécialité, et a toujours su relever les défis dans les grandes manifestations. Ici à Dubaï, il est tout résolu à honorer son statut mondial et paralympique et



réaliser un bon résultat», a affirmé le président de la FAH, présent à Dubaï pour encourager les athlètes.

Pour sa part, le champion du Monde en titre du 1500m/T13 (Londres-2017 et paralympique à Rio-2016) s'est réjoui de cette désignation et la reconnaissance de l'IPC, déclarant à la presse à Dubaï: «Je suis fier de cette désignation pour la promotion des valeurs du para-athlétisme à Dubaï, à travers la plate-forme de développement durable des Nations Unies.

A l'instar des précédents mondiaux, je prédis une com-

pétition relevée, avec la présence des meilleurs athlètes dans chaque spécialité.

Je suis toujours heureux de représenter mon pays, à chaque fois que l'occasion se présente (...) Je suis ici pour le podium et évidemment pour l'or, tout en sachant que ma tâche et celles des autres concurrents ne sera pas aisée.

Les Mondiaux de para-athlétisme débuteront jeudi et se poursuivront jusqu'au 15 novembre au Club des personnes de détermination de Dubaï.

Plus de 1400 athlètes issus de 120 pays prendront part au

rendez-vous de Dubaï. L'Algérie est présente avec 22 de ses meilleurs athlètes du moment dont 8 dames ainsi que de jeunes talents qui participent pour la première fois à un mondial, à l'instar de Mehibed Ahmed, Farhah Walid, Kheilaïfia Salah, Benallou Bakhta.

L'objectif de la participation algérienne est de revenir avec 18 breloques dont deux or, un pronostic à la portée des coéquipiers de Baka, même si la mission ne sera de tout repos dans une compétition qualificative aux Jeux Paralympiques de Tokyo-2020.

ECHECS / CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE D1 PAR ÉQUIPES : Le club de Sûreté nationale sacré à Ain Oulmene (Sétif)

L'équipe de la Sûreté nationale a été sacrée championne d'Algérie par équipes de la division 1 des échecs, mardi soir à la maison de jeunes à Ain Oulmene (Sétif).

L'équipe de l'ASS Nationale s'est imposée avec un total de 17 points, remportant huit victoires et un nul durant les 9 rondes à l'issue d'une «course-poursuite» avec le Sporting de Sidi Bel Abbes et le club ES Tizi Ouzou, qui terminent respectivement deuxième et troisième avec 12 et 11 points.

De l'avis des organisateurs et des spécialistes, ce 32e championnat d'Algérie par équipes a tenu toutes ses promesses en termes d'organisation et le niveau technique a été jugé «appréciable» avec des parties passionnantes, selon le directeur

du tournoi, le juge arbitre international Anoun Nesr Eddine Le champion d'Algérie, le club de Sûreté nationale représentera l'Algérie au championnat d'Afrique des clubs champions, prévu du 7 au 15 décembre au Maroc.

Cette manifestation sportive de cinq jours, organisée par la FAE en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Sétif, a regroupé 56 échéphiles représentant 14 clubs de la division Une.

Au tournoi national d'accession qui a



regroupé 16 clubs de la division deux, disputé du 29 octobre au 2 novembre à Tiaret, deux clubs ont accédé en division Une. Il s'agit de l'USMM Hadjout et le Hillal de Sidi Bel Abbes.

BASKET:

Le champion du monde José Manuel Calderon raccroche à 38 ans

José Manuel Calderon, champion du monde de basket avec l'Espagne en 2006, a annoncé mardi qu'il prenait sa retraite à 38 ans, après plus de vingt ans de carrière, en grande partie en NBA.

«C'est un nouveau chapitre de ma vie qui s'ouvre. Ça a été un plaisir de partager ces années de basket avec vous. Merci beaucoup! a tweeté l'Espagnol,

meneur de jeu des Pistons de Detroit jusqu'à la saison dernière.

Calderon va désormais travailler pour le Syndicat des joueurs de la NBA en tant qu'adjoint du directeur exécutif. «L'occasion d'apprendre et d'explorer l'autre côté du basket professionnel», s'est-il réjoui. Après des débuts en juniors à Vitoria, le club basque

prête à Alicante en 1999, puis à Fuenlabrada, avant son retour au Tau pour plusieurs saisons. En 2005, il entame sa longue aventure américaine en rejoignant Toronto et devient ainsi le quatrième espagnol à jouer en NBA après Fernando Martin, Pau Gasol et Raul Lopez. Après sept saisons avec les Raptors, Calderon a joué, en autres, aux Dallas Ma-

vericks, aux New York Knicks et aux Los Angeles Lakers. Avec la génération dorée espagnole, Calderon est devenu champion du monde en 2006 et champion d'Europe en 2011.

Il compte également deux médailles d'argent remportées aux JO de Pékin en 2008 et de Londres en 2012, puis une de bronze gagnée aux Jeux de Rio en 2016.

COUPE ARABE (1/8 DE FINALE - ALLER) AL-QUWA AL-JAWIYA - MC ALGER : Le «Doyen» en péril à Erbil

Le MC Alger, dernier représentant algérien encore en lice en Coupe arabe des clubs de football, tentera de frapper un bon coup demain face aux Irakiens d'Al-Quwa Al-Jawiya au stade Franso-Hariri d'Erbil (14h00 algériennes), dans le cadre des 8es de finale (aller), en dépit de la difficulté de la tâche.

Après avoir éliminé les Omanais de Dhofar en 16es de finale (victoire 1-0 puis nul 1-1), les Algérois devront faire face cette fois-ci à un adversaire plus coriace qui sera soutenu par son public, même s'il sera relativement désavantagé par le fait de jouer en dehors de ses bases.

Cette première manche devait initialement se jouer le 31 octobre à Kerbala, avant d'être délocalisée vers Bassora, puis Erbil, suite au mouvement de contestation anti-gouvernemental déclenché début octobre à Baghdad et dans plusieurs régions du pays.

«Nous allons affronter une bonne équipe d'Al-Quwa Al-Jawiya, dont l'effectif est composé de plusieurs internationaux irakiens, en plus du redoutable attaquant soudanais Bakri Al-Madina.

Nous allons aborder ce match avec l'intention de l'emporter, ou bien décrocher le nul, de quoi nous permettre d'attaquer le retour en toute sérénité», a indiqué le latéral gauche du «Doyen», Belkacem Brahimi.

L'entraîneur français du MCA, Bernard Casoni, aura l'embaras du choix pour com-



poser un Onze conquérant et compétitif, du moment qu'il aura en sa possession tous les joueurs-clé, à l'image du capitaine Sofiane Bendebka ou encore du maître à jouer Abdelmoumen Djabou.

De son côté, la formation irakienne, 2e au classement du championnat local après trois journées (2 victoires et 1 nul), s'est préparée pour ce match en battant en amical le club irakien d'Al-Naft (4-0).

Al-Quwa Al-Jawiya, qualifié pour ce tour aux dépens des Koweïtiens d'Al-Salmiya (aller : 3-1, retour : 1-1), avait déjà affronté une équipe algérienne, en l'occurrence l'USM Alger, lors de la précédente édition, se faisant éliminer après avoir perdu à l'aller et au retour (1-0, 2-0).

Au match retour, Al-Quwa Al-Jawiya avait quitté la pelouse du stade Omar-Hamadi de Bouloghine (Alger) à la 72e minute

alors que le score était de 2-0, pour protester contre le comportement de certains supporters usmistes à leur égard.

Les deux autres représentants algériens dans cette compétition, le CS Constantine et la JS Saoura, ont été éliminés au précédent tour par respectivement Al-Muharraqu du Bahreïn (victoire 3-1, défaite 0-2) et Al-Shabab d'Arabie saoudite (défaite en aller et retour 3-1, 2-0).

Les clubs oranais montent au créneau à cause des subventions «dérisoires» allouées par l'APC

Les principaux clubs de football d'Oran sont montés au créneau pour cause des subventions allouées par l'APC, que les concernés jugent «dérisoires», alors que la plupart des équipes oranaises font face à de sérieux problèmes financiers.

Le MC Oran, pensionnaire de la Ligue 1, a été le premier à rejeter carrément la subvention que lui a débouquée l'APC et estimée à 10 millions DA.

«C'est une somme insignifiante qui n'est pas à la hauteur d'un club évoluant parmi l'élite. Au regard des subventions dont bénéficient les équipes de la Ligue 1 de la part de leurs APC respectives, nous pouvons affirmer que nous sommes vraiment très loin», a déclaré à l'APS le manager général du MCO, Zoubir Ouasti.

Pis, ce dirigeant va jusqu'à crier à l'injustice, estimant que «les clubs de football en particulier et les sportifs oranais en général méritent une meilleure considération de la part d'une APC comme Oran, sachant qu'il s'agit de la deuxième grande ville en Algérie».

Cette montée au créneau de la direction mouloudéenne coïncide avec une situation financière délicate que connaît la trésorerie de la formation phare d'El-Bahia qui croule sous les dettes générées par la gestion des ex-dirigeants, accuse-t-on de même source.

La «révolte» des «Hamraoua» a donné des idées au voisin l'ASM Oran, dont les dirigeants se sont, à leur tour, plaint du montant de la subvention accordée par l'APC.

«Ca fait déjà plus d'une dizaine années que nous recevons le même montant en guise de subventions de la part de l'APC estimée à 6 millions DA.

Je n'ai pas besoin de dire qu'il s'agit d'un montant dérisoire pour un club évoluant en Ligue 2 et qui aspire à jouer l'accession», s'insurge le manager général de l'ASMO, Houari Benamar.

Il a, en outre, précisé que cette subvention ne couvre même pas les frais de deux déplacements en championnat, relevant au passage que l'entrée de cet argent

dans les caisses du club accuse souvent du retard.

Le SCM Oran, le troisième club de football qui évolue dans la Division nationale amateur (DNA), n'est pas mieux nanti dans ce registre.

En effet, son président Benaïssa Cherraka, s'est dit, lui aussi, «déçu» par le traitement réservé par l'APC à son club, révélant que la subvention allouée à sa formation ne dépasse pas les 4 millions DA.

«Si tel est le cas pour le SCMO, que dire alors des autres clubs de la ville évoluant dans le bas étage à l'image de l'USM Oran, le RCG Oran et le RC Oran qui sont en train de souffrir la dissolution», a regretté le patron du SCMO.

Le même responsable a souligné qu'il était contraint de dépenser de son propre argent pour subvenir aux besoins de son équipe qui aspire à monter en Ligue 2 en fin de saison actuelle, et ce, profitant du changement du système pyramidal de la compétition.

LIGUE 1: Les dates des rencontres retards fixées (LFP)

La Ligue de football professionnel (LFP) a fixé ce mardi les dates des rencontres retards du championnat de Ligue 1.

- 1 - JS Saoura - MC Oran : 6^{ème} journée le 16 novembre 2019 à 18h00
- 2 - CR Belouizdad - ASO Chelf : 6^{ème} journée le 16 novembre à 16h00
- 3 - Paradou AC - USM Bel Abbès : 9^{ème} journée le 16 novembre à 16h00
- 4 - MC Alger - CABB Areridj : 6^{ème} journée le 17 novembre à 18h45

Reste à programmer le dernier match retard : USM Alger à Paradou AC de la 6^{ème} journée

D'autre part, le match MC Alger - JS Kabylie se jouera le mercredi 13 novembre. Cette rencontre comptant pour la 10^{ème} journée était initialement prévue le samedi 9 novembre.

Le MCA affrontera les Irakiens d'Al-Quwa Al-Jawiya le 8 novembre à Erbil, en match aller des 8es de finale de la Coupe arabe.

Par ailleurs, la 13^{ème} journée de Ligue 2, prévue initialement le 16 novembre, sera décalée au mercredi 20 novembre en raison de la participation des équipes de Ligue deux au 3^{ème} tour régional de la coupe d'Algérie, selon la même source.

INTER-RÉGIONS (GR. EST - MISE À JOUR) : Victoire de ORB Boumahra Ahmed devant NRB Tazougouert (2-0)

L'ORB Boumahra Ahmed s'est imposé devant le NRB Tazougouert sur le score de 2 à 0, en match comptant pour la mise à jour du calendrier du Championnat inter-régions de football, groupe Est, disputé mardi.

A la faveur de cette victoire l'ORB Boumahra Ahmed (11 points) remonte à la 9^{ème} place du classement à égalité avec le CRB Houari Boumediene. Le NRB Tazougouert reste coincé à la 11^{ème} place avec le CRB Dréan (10 points).

Mise à jour (7^e journée) :
ORB Boumahra Ahmed - NRB Tazougouert 2-0

Classement :	Pts	J
1. CRB Aïn-Yagout	18	8
2. OSM Tarf	17	8
3. JB Aïn-Kercha	15	8
--. MB Barika	15	8
5. CB Mila	13	8
--. Nasr El-Fedjoudj	13	8
7. ES Guelma	12	8
--. IRB El-Hadjar	12	8
9. CRBH Boumediene	11	8
--. ORBB Ahmed	11	8
11. CRB Dréan	10	8
--. NRB Tazougouert	10	8
13. CRB El-Milia	8	8
14. WM Tébéssa	6	8
15. AB Merouana	5	8
16. E. Collo	3	8

APS

SÉNÉGAL

Le footballeur sénégalais de Liverpool Sadio Mané élu pour la sixième fois consécutive «Ballon d'or Sénégal»

Le footballeur sénégalais de Liverpool (élite anglaise), Sadio Mané, est élu mardi pour la sixième fois consécutive «Ballon d'or Sénégal» par l'Association nationale de la presse sportive.

Les journalistes sportifs sénégalais ont plébiscité Sadio Mané lors du vote des différentes rédactions sportives.

L'attaquant de Liverpool est vainqueur de la Ligue des champions, vice-champion

d'Angleterre, vice-champion d'Afrique et co-meilleur buteur de l'élite anglaise avec 22 buts.

Pour le titre de «Meilleur footballeur local», l'attaquant de Génération foot Jean Louis Barthélémy Diouf est élu.

Il est le deuxième buteur du championnat avec 12 buts.

Le judoka Mbagnick Ndiaye, champion d'Afrique dans la catégorie des 100 kilos, a remporté le prix du «Meilleur sportif».



INTER-RÉGIONS : Programme de la 9^e journée

Gr. Centre-Est

Jeudi (15h00) :

USM Sétif - JS Boumerdès

Samedi (15h00) :

AS Bordj Ghedir - MB Bouira
CRB El Hammadia - SA Sétif
ES Bouakeul - ASC Oule Zouai
Hydra AC - JS Bordj Menaïl
JS Azazga - IRB Berhoum
NRB Grarem - FC Bir el Arch
NRC Boudjelbana - DRB Baraki

Gr. Est

Jeudi (15h00) :

WM Tébessa - IRB El Hadjar

Samedi (15h00) :

AB Merouana - NRB Tazouguert
ES Guelma - CRB Ain Yagout
JB Ain Kercha - CRB Houari Boumediene
E. Collo - CB Mila
CRB Dréan - OSM Tarf

Reportés :

NASR El Fedjoudj - MB Barika
ORB Boumahra Ahmed - CRB El Milia

Gr. Ouest

Samedi :

NASR Sénia - CRM Bouguirat (12h00)
CRB Bendaoud - MB Sidi Chahmi (15h00)
CRB Sfisef - WA Mostaganem
FCBA Ramdane - CRB Hennaya
IRB Maghnia - JS Emir Abdelkader
IS Tighennif - ICS Tlemcen
JS Sig - IRB Ain Hadjar

ZSA Témouchent - IRB Sougueur

Gr. Centre-Ouest

Samedi à 15h00 :

ARB Ghriss - OM Ruisseau
CB Beni Slimane - RA Ain Defla
CRB Froha - CAS Abdelmoumen
CRC Tiarat - IRB Bou Medfaa
E. Sour Ghozlane - CR Zaouia
MS Cherchell - CRB Sendjas
ORB Oued Fodda - CRB Boukadir
WAB Tissemsilt - ES Berrouaghia

Gr. Sud-Ouest

Samedi à 15h30 :

A. Ain Sefra - US Béchar Djedid
CRB Bougtob - CRB Adrar
IR Mecheria - MC El Bayedh
JS Guir - IR Biodh
NARC Hattaba Adrar - SC Mecheria
NRB Fenoughil - GC Ain Sefra
US Naama - JRB Taghit

Exempt : IRM Ben Amar

LIGUE 1 FRANÇAISE - OGC NICE : Rétabli, l'Algérien Adam Ounas reprend les entraînements

Le milieu de terrain international algérien de l'OGC Nice, Adam Ounas, entièrement remis d'une blessure à un genou, a repris les entraînements avec le reste du groupe mardi soir, a annoncé le club azurien.

L'ancien milieu des Girondins de Bordeaux avait contracté cette blessure il y a un mois, lors d'un match de championnat contre l'AS Monaco (1-3), et il a été contraint de sortir sur une civière, avant de subir une petite intervention chirurgicale.

Par la suite, Ounas a commencé par effectuer une rééducation, avant de reprendre du service, en suivant un programme de préparation individuel. Le champion d'Afrique avait manqué les deux derniers matchs de l'équipe nationale algérienne, le 10 octobre au stade Mustapha-Tchaker contre la République Démocratique du Congo (1-1), et le 15 octobre à Lille face à la Colombie (3-0). Sa convocation pour les deux prochains matchs des Verts contre respectivement la Zambie le 14 novembre à Blida et le Botswana le 18 du même mois à Gaborone, est improbable.

APS

ANGLETERRE: Liverpool forcé d'affronter deux équipes dans deux continents différents en 24 heures

«Nous allons devoir utiliser deux groupes de joueurs simultanément, un qui participera à la Coupe du Monde des clubs au Qatar et l'autre à la Coupe de la Ligue», a annoncé mardi Liverpool, en raison des dates très rapprochées des deux compétitions.

La Ligue anglaise de football (EFL) a en effet fixé le quart de finale de Coupe de la Ligue entre les Reds et Aston Villa au 17 décembre, la veille de leur demi de Coupe du Monde des Clubs.

«Des dates alternatives ont été envisagées, mais au final, aucune n'a été jugée acceptable sans compromettre le calendrier de la compétition ou sans imposer une charge déraisonnable sur les joueurs et le staff», a précisé Liverpool.

Qualifiés in extremis en battant Arsenal aux tirs au but, après un match fou (5-5, 5-4 aux tab) en huitièmes de finale, les Reds avaient pourtant menacé d'un forfait par la voix de Jürgen Klopp.

«S'ils ne nous trouvent pas une date - une date acceptable, pas à 3 heures du matin le jour de Noël -, on ne le jouera pas (...) soit l'autre équipe sera qualifiée, soit c'est Arsenal» qui sera repêché, avait lancé le coach.

Le prochain créneau pour placer un match de Liverpool en milieu de semaine, hors trêve internationale, aurait été dans la semaine du 13 jan-



vier, soit une semaine après la date prévue pour le match aller des demi-finales. L'EFL a précisé que Liverpool s'était engagé à «présenter une équipe similaire à celles qui ont participé aux tours précédents cette saison». Ce qui

voudrait probablement dire que les stars partiraient plutôt au Qatar, puisque les Reds avaient aligné une équipe sans aucun des joueurs de son onze majeur face aux Gunners. Le règlement de la Coupe de la Ligue prévoit en outre que

«tout équipe devra jouer avec l'intégralité de ses forces disponibles à tous les tours de la compétition, à moins qu'une bonne raison ne soit fournie», ce qui laisse la porte ouverte à un Liverpool B au coup d'envoi à Villa Park le 17 décembre.

AUSTRALIE: Les footballeuses internationales seront payées comme les hommes

Les footballeuses de l'équipe nationale australienne percevront le même salaire que leurs homologues masculins, selon un accord dévoilé mercredi qui constitue un pas important vers plus d'égalité entre les sexes.

Les stars de l'équipe féminine australienne, les «Matildas», comme Sam Kerr et Ellie Carpenter, empocheront les mêmes sommes que les vedettes des «Socceroos», Aaron Mooy et Mat Ryan, en vertu de ce contrat annoncé par la Fédération australienne de football (FFA).

Tout comme eux, elles effectueront leurs déplacements à l'étranger en classe affaire.

«Le football est le jeu de tout le monde

et cette nouvelle convention collective constitue un pas de plus vers l'adoption des valeurs d'égalité, d'intégration et d'égalité des chances», a déclaré Chris Nikou, président de la FFA.

Dans le cadre de cet accord signé pour quatre ans, les Socceroos et les Matildas percevront 24% des recettes perçues par les deux équipes nationales.

Sur ce montant, les joueurs se sont engagés à reverser 5% aux équipes nationales de jeunes.

Par ailleurs, la part des gains des joueurs réussissant à se qualifier pour une Coupe du monde passera de 30 à 40%. Pour la milieu de terrain des Matildas, Elise Kellond-Knight, cet accord

témoigne d'un «respect» envers les femmes: «En tant que footballeuse, c'est un peu ce dont nous avons toujours rêvé», a-t-elle déclaré.

Cet accord intervient après la signature, il y a quelques mois, d'un accord qui prévoit que les footballeuses professionnelles australiennes recevront le même salaire minimum que leurs homologues masculins.

C'est le «choix des Socceroos de partager les revenus», a déclaré le directeur général de la FFA, David Gallop.

Le capitaine de l'équipe nationale australienne, Mark Milligan, a estimé que les femmes avaient obtenu «ce qu'elles méritent».

CHAMPIONNAT TUNISIEN (CLUB AFRICAÏN) : Les supporters contribuent à payer une partie des dettes du club

Les supporters du Club Africain (Ligue 1 tunisienne de football) ont contribué grandement au paiement d'une partie des dettes de leur équipe, dans le cadre de la campagne «1 million de dinars en une journée».

La collecte a dépassé l'objectif visé, puisque plus d'un million de dinars ont été versés dans la journée de mardi dans le compte «FTF-litiges Club Africain», a déclaré mardi soir Mehdi Gharbi, membre de la commission des litiges du Club Africain.

«On ne s'attendait pas à une si forte mobilisation de nos supporters, c'est une jour-

née historique pour le club car nous avons réussi en un seul jour, à collecter 1 million et 146 mille dinars» s'est félicité le dirigeant clubiste, ajoutant que le montant va augmenter, car les virements de l'étranger ou ceux d'autres banques en Tunisie prennent du temps pour être comptabilisés.

La totalité des dons depuis le début de la campagne est de 2 millions et 789 mille dinars, souligne-t-il.

En butte à une crise financière aigüe qui a empêché le règlement des frais de transferts à des joueurs et à des clubs.



Le club tunisois, où évolue le défenseur international algérien Mokhtar Belkhit, avait été lourdement sanctionné en septembre dernier

par la Fifa qui lui avait interdit le recrutement et lui a, également, retiré 6 points dans le classement général du championnat.

Carton rouge annulé pour Son

Expulsé lors du match de Premier League entre Everton et Tottenham, dimanche, après avoir contribué à la grave blessure d'André Gomes – une spectaculaire fracture avec dislocation de la cheville droite – Son Heung-min ne sera finalement pas suspendu. Les Spurs, qui avaient fait appel de la sanction, ont obtenu gain de cause auprès de la Fédération anglaise de football (FA), laquelle a annulé ce mardi le carton rouge infligé au Sud-Coréen par M. Atkinson. L'intéressé encourait pourtant un minimum de trois matches de suspension pour "mise en danger de l'intégrité physique d'un joueur".



Mourinho à Arsenal, c'est non !

Lors d'un récent sondage publié sur le site Maxifoot.fr, nous vous demandions si José Mourinho représentait un bon choix pour éventuellement remplacer Unai Emery à la tête d'Arsenal. Et la réponse est non !

Sur les 20 580 votes recensés, vous êtes 54,8% à estimer que les Gunners se tromperaient en désignant le technicien portugais pour prendre la succession de l'ancien coach du Paris Saint-Germain. A l'inverse, 45,2% des votants sont tout de même séduits par cette rumeur.

Dès à présent, dites-nous qui sera le prochain entraîneur du Bayern Munich, qui a licencié dimanche Niko Kovac. Pour vous exprimer, rien de plus simple : il suffit de vous rendre sur la page d'accueil de Maxifoot et de faire votre choix. Sur les applis, cliquez sur le "+" du menu.



UN CAP EGALÉ POUR BENZEMA ?

Karim Benzema adore la Ligue des Champions. Ses 60 buts dans la compétition en témoignent. Mais, si il marque ce soir face à Galatasaray, il pourrait atteindre le cap des 49 buts avec le Real dans la plus grande des compétitions, soit le même nombre de buts qu'un certain Alfredo Di Stéfano.

Karim Benzema a marqué plus de 200 buts en plus de 9 saisons passées au Real Madrid. Et ce n'est pas terminé. Ce soir, dans le cadre de la 4ème journée de la Ligue des Champions, il pourrait marquer son 49ème but dans la compétition européenne pour la Maison Blanche. Il atteindrait alors la marque d'Alfredo Di Stéfano.

Karim Benzema est en passe d'accomplir une marque importante au Real Madrid. Déjà 4ème meilleur buteur de la Ligue des Champions (avec 60 buts, le français n'est qu'à onze unités de Raúl), l'attaquant français pourrait ce soir contre Galatasaray inscrire son 49ème but avec la Maison Blanche dans le cadre de la plus grande compétition de clubs.

Benzema pourrait ainsi égaler la performance d'Alfredo Di Stéfano, illustre attaquant argentin des Merengue lors des décennies 1940 et 1950.



Ancelotti : "Balotelli a eu la bonne réaction"

L'entraîneur de Naples a apporté son soutien au buteur de Brescia, victime de cris racistes ce dimanche de la part des supporters du Hellas Vérone. Victime de cris racistes en fin de rencontre ce dimanche sur la pelouse du Hellas Vérone avec son club de Brescia, Mario Balotelli a menacé de quitter le terrain. Une réaction qui lui a valu le soutien de Carlo Ancelotti. "Il [Mario Balotelli] a fait ce qu'il fallait faire, il a eu la bonne réaction. Il y a déjà eu des épisodes du même genre et les matches ont été interrompus. Nous sommes sur la bonne voie", a estimé le technicien napolitain en conférence de presse.

Khaka vers un départ ?

Les dirigeants d'Arsenal réfléchissent à l'opportunité de vendre leur ex-capitaine Granit Khaka pendant le prochain mercato de Premier League en janvier prochain. Les supporters du club londonien feraient pression en ce sens.

Interrogé sur Granit Khaka, Unai Emery n'a pas souhaité confirmer si son joueur allait de nouveau revêtir le maillot d'Arsenal après en avoir perdu le capitaine suite à son attitude envers les supporters locaux il y a dix jours.

L'international suisse n'a pas joué depuis cet incident du 27 octobre et n'est pas allé au Portugal pour l'affrontement face à Guimarães en Europa League mercredi.

Granit Khaka avait espéré pouvoir rejouer à l'occasion de ce déplacement au Portugal mais Unai Emery ne l'a pas rappelé. Selon le Mirror, le joueur pourrait ne plus jamais jouer sous les couleurs des Gunners et être proposé à la vente en janvier prochain. « Nous devons prendre des décisions mais pour le moment il reste notre joueur et nous devons le respecter » a déclaré le coach d'Arsenal en conférence de presse. En attendant, c'est Pierre-Emerick Aubameyang qui endosse le rôle de capitaine.

Agüero raconte son transfert à Manchester City !

Recruté par Manchester City à l'été 2011, Sergio Agüero revient sur son choix de carrière alors qu'il avait l'embaras du choix.

Interrogé dans les colonnes de France Football ce mardi, Sergio Agüero revient sur les circonstances de son transfert à Manchester City à l'été 2011 en provenance de l'Atlético de Madrid : « Je savais que je n'allais pas continuer à l'Atlético Madrid. J'attendais de voir quelle était la meilleure option pour moi, notamment par rapport à ma manière de jouer. City s'est montré intéressé et Roberto Mancini, l'entraîneur, m'a appelé. Il y avait d'autres Argentins ici, Tévez et Zabaleta. J'ai décidé de venir, et je crois que j'ai bien fait », confie Agüero.



ANEP éditions NOUVEAUTÉS 2019

De l'auteur au lecteur



Stand Anep - Pins Maritimes - Pavillon C
www.anep.com.dz